

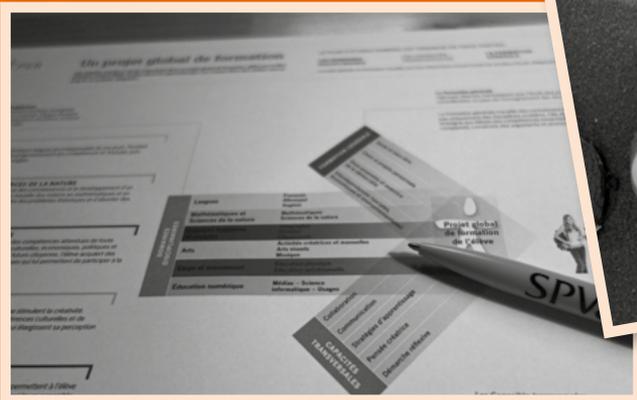
SPVAL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Membre du

SER



SPVal Société
Pédagogique
Valaisanne



SOMMAIRE

Dans les rapports issus des nombreuses commissions, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

2

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	21
		Commission des moyens d'enseignement	21
		Commission de l'évaluation et des examens	21
		Groupe relai SPVal – HEP-VS	22
		Commission paritaire de la formation continue	23
		Commission Accueil-Formation-Intégration	23
		Conseil de rédaction de « Résonances »	24
		Commission de la prophylaxie dentaire	24
		Commissions de branches	25
RELATION AVEC LA FAITIÈRE ROMANDE	4		
Syndicat des Enseignant-es Romand-es (SER)	4		
RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	6	DISTRICTS	29
Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)	6	Monthey	29
Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)	8	St-Maurice	29
		Martigny	29
		Entremont	30
		Hérens	30
		Conthey	31
		Sion	32
		Sierre	32
COMITÉ CANTONAL	10		
		REMERCIEMENTS	33
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	14		
		GLOSSAIRE	35
COMMISSIONS PERMANENTES	15		
Commission Pédagogique (CP)	15		
Commission des Intérêts Matériels (CIM)	15		
COMMISSIONS NON PERMANENTES	16		
Commission Cycle 2	16		
Commission Culturelle	16		
Commission AC&M	17		
Commission des Praticiens Formateurs	18		
Commission Concordia-SPVal	18		
SOUS-ASSOCIATION	20		
Section AESVAL / SPVal	20		

Les photos de la page de couverture sont issues de moments scolaires dans les écoles valaisannes. Elles sont l'œuvre de Philippe Martin.

Les dessins des pages 13, 22 et 25 ont été réalisés par Debuhme.



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Olivier Solioz, Président de la SPVal

La **Société Pédagogique Valaisanne** s'est associée à un groupe d'enfants pour partager des moments de joie, d'unité et de satisfaction.

Ce quintet, aux multiples particularités, reflète un message positif lié au partage des forces individuelles, à l'entraide et au soutien mutuel que les membres de la SPVal promeuvent dans les écoles valaisannes.

Pour la SPVal, le début d'année a été inspiré par cette citation :

«Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.»

Henry Ford



Carte de vœux SPVal 2024

Cette nouvelle année associative s'est déroulée de manière soutenue et a été ponctuée par le suivi d'un certain nombre de dossiers et la participation à de multiples séances.

Les Comités des districts ont contribué à soutenir le travail du Comité Cantonal. Ils ont permis d'élargir les réflexions sur certains dossiers en transmettant différents arguments aux représentants ou aux délégations dans les commissions ad hoc. En parcourant ce rapport, vous y trouverez les détails et les informations principales.

Dans les écoles de la scolarité obligatoire, le travail quotidien a nécessité des attentions particulières de la part des collègues dans les domaines de la pédagogie, des méthodologies et des scénarios d'apprentissage en vue de la nouvelle place donnée à l'Education Numérique et aux Capacités Transversales.

Les modifications induites par les mesures inscrites dans le «paquet d'attractivité» ont occupé les discussions liées à l'engagement des enseignants qui relèvent du volet syndical de nos activités associatives.

Différentes enquêtes ont donné l'occasion aux membres de la SPVal d'exprimer les multiples réalités professionnelles rencontrées au quotidien dans les classes.

Les interactions sociales et la communication entre les élèves, leurs représentants légaux et les enseignants ont représenté des facteurs incontournables dans l'équation «enseignement – éducation». La santé physique et psychique des élèves et des professionnels des écoles a occupé une place importante dans les questionnements de la SPVal. Au nom de notre association, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées, à tous les niveaux, pour les élèves de l'école valaisanne.

L'augmentation des membres de la SPVal est réjouissante et récompense les actions des différents comités. L'année 2024 a démontré que l'engagement des enseignants est un chaînon essentiel pour une école de qualité, l'éducation et la socialisation des jeunes.

Au quotidien, les actions des représentants des associations professionnelles ont amélioré les différents paramètres de notre métier. L'esprit corporatif des membres de la SPVal et le soutien mutuel entre les associations d'enseignants ont contribué à surmonter certains défis et à avancer dans les dossiers communs.

Le partenariat entre les enseignants et les responsables scolaires reste prioritaire. Il stabilise les échanges et renforce l'école valaisanne.

Ensemble, nous sommes plus forts.

**"La SPVal, c'est TOI,
c'est MOI, c'est NOUS !"**

RELATIONS AVEC LA FAITIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

4

Syndicat des Enseignant·es Romand·es (SER)

Président : David Rey

Rédactrice en chef Educateur :
Nicole Rohrbach

Représentant SPVal au CoSER :
Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD : 18

Auteur du rapport : Olivier Solioz



VIE ET DOSSIERS DU SER

Le Comité du SER s'est réuni à neuf reprises pendant l'année. David Rey, Président du SER, et Olivier Solioz, Vice-président, ont géré le déroulement des séances. De nombreux dossiers et différentes représentations, en plus des séances habituelles, ont jalonné l'année syndicale romande.

Les dossiers sont pris en charge principalement par David Rey et, selon les domaines de responsabilités, par Pierre-Alain Porret (SAEN), Secrétaire Général, et par Olivier Solioz.

La révision du Code de déontologie de 2018 a été réalisée par une actualisation des principes et par la création de différentes versions selon les usages visés.

Les informations, les prises de position et les communications du SER ont été relayées aux membres via l'*Educateur*, le *SER'info* et des rubriques dans les bulletins d'information de la SPVal. Les offres du SER ont été étoffées et de



Offres Rabais membres SER 2024

nouveaux partenariats ont été contractés: ceci a permis aux enseignants de «rentabiliser» leur cotisation.

Pour l'*Educateur*, Nicole Rohrbach et Sylvie Malogorski, en collaboration avec le Comité de rédaction, ont effectué un travail minutieux afin de proposer des dossiers pédagogiques offrant des activités liées à la recherche, à l'innovation méthodologique et aux pratiques d'enseignement. L'*Educateur* a donné la possibilité aux enseignants de disposer de lectures professionnelles pour élargir leurs horizons.

Durant cette année, certains membres du CC de la SPVal ou des Comités de district ont été contactés pour répondre à des questions à choix. Ces interviews de personnes engagées ont été publiées en alternance avec celles d'autres associations du SER.

Le numéro spécial a abordé «*Les Crises!?* dans ou liées au cadre scolaire». Le Hors-Série «*Sorties et*

Découvertes» a présenté des idées pour les excursions scolaires.

Les démarches et les réflexions liées aux évolutions futures de l'*Educateur* ont débouché sur un changement d'imprimerie qui se concrétisera en été 2025.

Les billets du Président et des associations cantonales du SER ont rendu visibles les activités syndicales dans l'ensemble de la Romandie. Des brèves spécifiques à chaque canton ont complété les publications. Voici un récapitulatif des titres des billets valaisans :

- Revalorisation «par la baisse du temps plein»
- Nouveautés 2024 et Consultation «cahier des charges»
- Accélération du travail pour les associations
- Deux mois de travail intensif
- (Pré)occupations du moment
- BILANS, COUPURE, PROJETS, PREPARATIONS «Saison 2»

- Ouverture d'une nouvelle année scolaire
- Décryptage des résultats valaisans (sur 2 numéros)
- Digitalisation Implication Précautions
- Vœux des faitières valaisannes

La SPVal et l'AVECO ont publié des informations liées aux dossiers communs de la scolarité obligatoire valaisanne. Certaines publications ont donné lieu à des échanges avec le DEF-SE.

Les citations de *La Matze* ont contribué à agrémenter les sujets par des regards bienveillants ou parfois piquants.



Le SER s'est positionné ou a continué son travail sur les dossiers suivants :

- Formation initiale et continue des enseignants
- Code de déontologie
- Collaboration avec les entités : ProEdu, Ecole à Berne, FinanceMission, Alliance pour la Promotion de la Santé dans les écoles
- Réforme du plan d'étude pour la maturité
- Coordination de l'Education Numérique dans les cantons
- Politique scolaire au niveau de la Confédération
- Votations fédérales en lien avec les buts du SER
- Soutien aux associations d'enseignants à l'international

Le SER s'est engagé dans de multiples dossiers romands, nationaux et internationaux. Ses représentants dans les nombreuses commissions de la

CIIP ont défendu les positions des enseignants du terrain. Les interactions avec les autorités de la CIIP et de la CDIP ont été régulières et ont nécessité des prises de position communes entre le SER et LCH.

ACTIVITÉS 2024

Journée de l'enseignement spécialisé

Le 31 janvier, la Commission de l'Enseignement Spécialisé (CES) a organisé la 12^{ème} Journée de l'Enseignement Spécialisé (JES) sous le titre «*L'enseignant spécialisé : Une ressource pour ses collègues et son établissement. Un spécialiste aux multiples actions ...*». Durant cette journée, les 125 participants ont suivi trois ateliers sur les huit proposés.



Semaine Romande de la Lecture

Du 18 au 22 mars, la SRL s'est déroulée autour du thème : «*Le goût de lire. Croquer les mots!*». Elle a permis aux classes de mettre en place différentes activités de lecture tout au long de cette semaine ou au-delà. Les ressources sont toujours disponibles pour les collègues qui désirent prolonger le travail avec leurs élèves.



Conférence de presse :

Ecole à visée inclusive

Le 22 mai, une délégation du CoSER a présenté à la presse les résultats globaux de l'enquête. Les membres du SER (et du SSP dans certains cantons) se sont exprimés sur les réalités scolaires rencontrées en lien avec le domaine de l'intégration des différents élèves qui nécessitent un soutien ou un accompagnement spécifique.

AD SER

Le 8 juin, l'Assemblée des Délégués a eu lieu à Neuchâtel. A cette occasion, les délégués du SER se sont prononcés sur :

- L'acceptation du Rapport d'activité 2023
- L'approbation des Comptes 2023 et du Budget 2025
- Les propositions de modifications des règlements et des statuts du SER

Une partie commune a rassemblé les délégués du SER et de LCH. Ces derniers ont validé le contrat de société qui lie les deux entités sur le plan des actions pédagogiques et syndicales au niveau des entités suisses et internationales.

Conférence de presse de la rentrée

Le 8 août, une délégation des Comités du SER et de LCH a tenu une conférence de presse à Berne. Les représentants des faitières suisses ont abordé, sous le titre «*Satisfaction professionnelle des enseignants : Il y a de la marge pour des améliorations.*», les sujets suivants :

- Les résultats de l'enquête sur la satisfaction professionnelle des enseignants (réalisée par le bureau Brägger)
- L'intensification de la collaboration entre le SER et LCH

Journée des présidents du SER et de LCH

Le 4 septembre, la rencontre annuelle s'est tenue à Berne. Les présidents des associations d'enseignants des deux faitières suisses ont participé à l'Assemblée commune SER-LCH. En plus des points habituels, l'évolution du dossier de *Formation.ch* a été présentée.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmep.ch

6

Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)

Présidente : Marylène Volpi Fournier
jusqu'au 9 novembre
puis Thomas Progin

Représentants SPVal

Comité Directeur : Olivier Solioz

Comité Fédératif : Gaétan Bruchez
Olivier Solioz

Délégués SPVal à l'AD : 81

Auteur du rapport : Olivier Solioz



Comité Directeur (CD)

Le Comité Directeur s'est réuni à sept reprises pour les séances habituelles. Le CD est composé de la Présidente ainsi que de six délégués pour les associations : Nicolas Beytrison, Serge Bourgeois, Larissa Briggeler, Stéphane Darbellay, Maria Ruberti Fugazza et Olivier Solioz.

Les dossiers transversaux, communs à tous les employés de l'Etat, sont travaillés et les décisions stratégiques sont prises. Des échanges d'informations sont organisés entre le CD et les cinq représentants des employés au Conseil d'administration de la CPVAL.

À la suite de l'annonce de l'arrêt médical de la Présidente dès le mois de juin, une séance extraordinaire a réuni les six membres ainsi que la responsable administrative afin de planifier la suite du travail de la FMEP.

Comité Fédératif (CF)

Le Comité Fédératif s'est réuni à six reprises. Les treize associations de la FMEP y sont représentées par une ou deux personnes. De ce fait, tous les corps de métier de l'Etat ou des institutions paraétatiques ont un porte-parole qui transmet ses problématiques professionnelles. Les échanges et les discussions portent également sur les sujets transversaux (disponibles dans le point de situation de la FMEP) qui concernent toute la Fédération et des décisions formelles sont prises.

Les membres du CF ont analysé différentes candidatures d'enseignants pour le poste de représentant des assurés au Conseil d'administration de la CPVAL. Après le processus de sélection et de vote, Mathieu Gachnang a été désigné pour ce poste. Il a été élu lors de l'AD de la CPVAL du 19 juin. Son entrée en fonction est fixée au 1^{er} janvier 2025.

Organisation interne

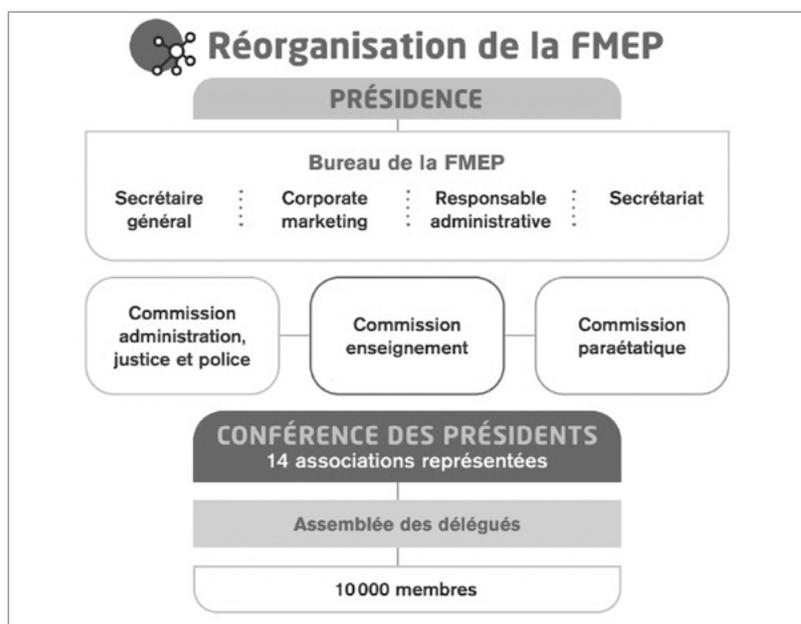
Les mandats confiés à Frédéric Mivelaz et John Roux pour traiter des points spécifiques se sont terminés en juin.

Le groupe de travail interne sur la réorganisation de la FMEP a informé les membres des Comités directeur et fédératif de l'avancée du dossier. Différentes variantes ont été présentées. Une nouvelle organisation a été validée. Un poste de Secrétaire Général, trois commissions sectorielles et une Conférence des présidents ont été créés. Le 17 décembre, cette dernière s'est réunie afin d'établir le calendrier des séances 2025.

Le recrutement du Secrétaire Général (SG) a été confié à une entreprise spécialisée dans les ressources humaines. Après un long processus, les



Stéphane Pont, Secrétaire Général de la FMEP



membres des Comités directeur et fédératif ont validé l'engagement de Stéphane Pont comme SG de la FMEP.

Gestion administrative

Patricia Juillard assure la gestion administrative de la FMEP ainsi que les relations avec les associations et les services de l'Etat. Marie-Christine Caloz est responsable de la gestion des listes de membres. Florence Voutaz est en charge des offres commerciales pour les membres, des aspects marketing et de la communication de la faitière.

AD FMEP

Le samedi 9 novembre, l'Assemblée des Délégués s'est tenue à Sierre dans les locaux de la HES-SO. La gestion des points de l'ordre du jour a été répartie entre les membres du CF de la FMEP. Le programme d'activité 2024-2025 ainsi que les comptes de la FMEP et du fonds de secours 2023 ont été validés. Le plan quadriennal 2026-2029 a été présenté et accepté.

L'adaptation des statuts liés à la nouvelle organisation de la FMEP a été acceptée par les délégués. Les membres des Comités directeur et fédératif ont ainsi achevé leur mandat. Seuls les présidents des associations poursuivent leurs activités dans les Commissions sectorielles et dans la Conférence des présidents.

L'affiliation au sein de la FMEP de l'ARF (Association des retraités de la FMEP), présidée par Denis Varin, a été acceptée. Elle devient la 14^e association de la FMEP.



Marylène Volpi Fournier

La Présidente, Marylène Volpi Fournier, a présenté les travaux de la Fédération concernant la défense des intérêts des membres ainsi que les dossiers de la politique du personnel, du budget de l'Etat et des attentes liées à l'IPC (Indice des Prix à la Consommation). Suite à la présentation de son bilan, elle a été remerciée et ovationnée pour ses quatorze années passées à la tête de la FMEP.

Thomas Progin, de l'AVPES, a été élu Président de la FMEP. Il occupera ce poste durant une année afin d'assurer la mise en place de la nouvelle structure.



Thomas Progin

Les autres nominations concernaient la Commission de vérification des comptes: Florent Théodoloz et Frédéric Mivelaz ont remplacé Jean-Michel Michelloud et Bruno Arnold.

Lors de la partie officielle, la parole a été donnée au Chef du département de l'Economie et de la Formation, M. Christophe Darbellay. Il a apporté le message du Conseil d'Etat ainsi que celui de M. Roberto Schmidt qui était absent.

En fin d'assemblée, une déléguée est intervenue afin de partager les soucis de plusieurs enseignants sur les conditions-cadres et les moyens attribués pour la gestion de certaines situations difficiles.

Effectif des membres

Le recrutement des nouveaux membres constitue une préoccupation importante pour certaines associations. Les nouveaux collaborateurs de l'Etat sont informés des avantages à se fédérer, mais tous ne rejoignent pas leur association professionnelle.

Pour la SPVal, l'augmentation de ses effectifs est le résultat d'un immense travail de l'administration et des relais dans les districts.

Rencontres avec des Conseillers d'Etat

A plusieurs reprises, la FMEP a rencontré le Conseil d'Etat avec les partenaires sociaux. Son rôle de coordinatrice lui a permis de mettre à profit les séances avec les deux délégations permanentes pour le personnel et pour les institutions paraétatique afin d'aborder de manière concrète et ouverte les problématiques spécifiques relayées par les associations membres.

L'action de la FMEP est primordiale pour défendre les intérêts de ses membres. Le travail de la faitière a été récompensé par l'attribution de 1,5% de renchérissement pour 2024. Les 0,2% restants, tout comme le renchérissement pour 2025, n'ont pas été validés ni intégrés dans le budget par le Grand Conseil.

Dossiers traités

Chaque année, la FMEP s'engage activement afin de maintenir, de défendre et d'améliorer les conditions cadres du personnel de l'Etat.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants:

- Politique du personnel: en général et spécifique à certains domaines
- Politique salariale: compensation du renchérissement et rattrapage
- Evaluation des Fonctions: participation au GT EVAFO
- Consultations: prises de position
- Modification des règlements de la CPVAL: analyse des demandes des membres
- Santé et sécurité: nécessité de disposer de responsables dans tous les secteurs
- Ordonnance indemnisation de la perte de gain maladie et accident non professionnel (OIPG): travail sur

l'ordonnance et sur la fixation des cotisations

- Gestion du contrat SWICA : résiliation et/ou adaptation pour certains membres

Groupes de travail «enseignement»

Les six représentants des associations d'enseignants ont siégé lors des séances du GT sur le Cahier des charges et du GT sur la gestion administrative du temps de travail. La suite du travail dépend du calendrier fixé par le DEF-SE.

Communication et avantages

Le **Point de la situation** a été adressé à chaque membre. Les dossiers traités et les prises de position de la FMEP au profit de l'ensemble des employés d'Etat ont été mis en lumière. Différentes informations sont également disponibles sur le site de la FMEP.

De nouvelles offres ou rabais auprès de partenaires ont complété les avantages réservés aux membres. Certaines nouveautés ponctuelles sont disponibles dans la rubrique **Avantages Membres** du site de la FMEP.

Avantages commerciaux

Kommerzielle Vorteile

Logos displayed include: Alpenmarkt, Swin Golf Nax, UETZIGO FITNESS, no time, WAREHOUSE, Valrando, E-ALPS, BIKE EVASION SPORTS, Aqua Parc, Banque Cantonale du Valais, GLAUSER+PARTNER, FINANCES CONSEIL, SWICA, canton, SwissLife Select, CSS, GENERALI, mobility, OXAM, Salt, Medinex, PASSEPORT LOISIRS, CHRYSLIDE, PASSEPORT VALAISAN, HotelCard, coop, Europcar, TAMOIL, MIGROL, MITSUBISHI MOTORS, LAND-ROVER, JAGUAR, HYUNDAI, AUDI, MERCEDES, MAZDA, MINI, HONDA, SUZUKI, Ford.

Avantages FMEP en 2024

Caisse de Prévoyance de l'Etat du Valais (CPVAL)

Président : Léonard Farquet

Directeur : Daniel Stürzinger

Auteur du rapport : Daniel Stürzinger

L'année 2024 a été marquée par une très bonne performance et un renforcement de la stabilité de la Caisse.

2024 a été une bonne année pour les caisses de pension, dépassant 2023 déjà remarquable. Les marchés ont bien résisté aux nouvelles conditions

géopolitiques et la CPVAL termine l'année avec une très belle performance de 6.6% (chiffre non audité). Toutes les classes d'actifs affichent un résultat positif, exception faite des investissements immobiliers à l'étranger.

Gouvernance : la CPVAL continue de renforcer sa stabilité financière avec un degré de couverture supérieur à 100%.

Après une année 2023 avec une performance qui correspondait à la moyenne obtenue des 10 dernières années, le résultat supérieur de 2024

a permis à la CPVAL d'augmenter son degré de couverture. Malgré la constitution de provisions pour l'adaptation des prestations aussi bien pour les actifs que pour les rentiers, le degré de couverture s'élève dorénavant à près de 105% (101% pour la CPF et 115% pour la CPO). La Caisse montre ainsi que la structure des placements mise en place porte ses fruits et apporte la solidité souhaitée pour un avenir serein.

L'effectif de la CPVAL continue également de croître. Ainsi la CPVAL comptait 14'045 actifs et 7'820 rentiers à

la fin de l'année. Les cotisations globales encaissées se sont élevées à environ CHF 288 millions. Les prestations globales payées sous forme de rentes ont atteint CHF 248 millions. En termes d'effectifs, la CPF comprenait, à fin 2024, 4'825 assurés actifs (soit environ 330 de moins qu'à fin 2023) et 7'490 rentiers, alors que la CPO comptabilisait 9'220 actifs (soit environ 1'470 de plus qu'à fin 2023) pour 330 rentiers.

Décisions

La bonne année en termes de performance a amené le Conseil d'administration à fixer la rémunération des avoirs d'épargne des assurés actifs à 4%. Il a décidé de ne pas adapter les rentes, mais de constituer une provision, dont le but est, entre autres, de pouvoir financer une éventuelle indexation à l'avenir. La rémunération des avoirs d'épargne pour les sorties et les mises à la retraite en cours d'année est de 1.25%, ce qui correspond au taux LPP minimum de 2025.

En matière de placements, le Conseil d'administration a renforcé l'équipe à l'interne avec l'engagement d'un responsable des placements. L'organe suprême a adopté une charte sur les principes d'investissement, en complément de la charte pour les investissements socialement responsables adoptée en 2023 qui pose les lignes directrices en matière de placement et la philosophie d'investissement de la CPVAL.

Quant au parc immobilier direct, le Conseil d'administration a décidé de

renforcer cette structure afin de répondre à son souhait de l'agrandir. La gestion de ce parc croissant se fera par l'augmentation du personnel et des compétences à l'interne, confirmant ainsi la volonté de la CPVAL de se positionner comme un acteur valaisan de référence exemplaire en matière de EESG (Economique, Environnemental, Social et Gouvernance) sur le marché immobilier avec une volonté de croissance et de diversification.

Au vu de l'évolution favorable des coûts liés aux prestations en cas d'invalidité, le Conseil d'administration a décidé de diminuer le pourcentage de la cotisation de risque de 3.0% à 2.7% au profit de la cotisation épargne. Globalement, les taux de cotisations demeurent inchangés, mais, dès le 1^{er} janvier 2025, le capital épargne destiné à la retraite se verra ainsi renforcé.

Quant à la communication, la CPVAL s'est adjugée les services d'une agence spécialisée. Elle a élaboré une stratégie de communication qui aboutira notamment à une nouvelle identité visuelle et à un nouveau site internet, incluant le nouveau portail pour les assurés qui sera mis en production le premier semestre 2025.

Administration CPVAL

Le Conseil d'administration de la CPVAL a connu un changement en fin d'année. Après 23 ans de loyaux services pour l'organe suprême, d'abord de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPPEV) et ensuite de la CPVAL, Denis Varrin a

mis un terme à son mandat. Mathieu Gachnang le remplacera dès le 1^{er} janvier 2025. Le Conseil d'administration de la CPVAL tient à remercier Denis Varrin de son dévouement et de sa passion pour la CPVAL et félicite chaleureusement Mathieu Gachnang pour son élection au Conseil d'administration de la CPVAL.

Avec un effectif de 13 personnes représentant 11 unités complètes, la CPVAL gère les engagements de 22'000 assurés, une fortune de CHF 7,2 milliards et un parc immobilier d'environ CHF 420 millions, comprenant plus de 700 appartements. Cette gestion occasionne un coût annuel par assuré qui se situe aux alentours de CHF 130.- (coût qui est nettement en-dessous de la moyenne suisse).

Pour conclure, la CPVAL recommande de consulter régulièrement son site internet www.cpval.ch qui offre en permanence les dernières informations relatives à la prévoyance, à la gestion de fortune ou encore à son parc immobilier. Il permet également de procéder à des simulations après achat, des versements anticipés et des cotisations supplémentaires sur les prestations de retraite.

Un tout grand MERCI aux collaborateurs de la Caisse pour leur travail et leur engagement vis-à-vis de ses assurés et en route pour 2025 et ses importants défis. La CPVAL s'efforcera de faire le maximum pour offrir à ses assurés les meilleures conditions possibles pour une retraite idéale et sans souci.



COMITÉ CANTONAL

10

Président :

Olivier Solioz
Rue des Forges 3 – 1957 Ardon
Natel 079 286 67 90
E-Mail : presidence@spval.ch

Monthey

Martine Hilgert
Dozon-Dessous 15 – 1872 Troistorrents
Natel 076 811 36 98
E-Mail : martine.hilgertjordan@gmail.com

St-Maurice

Pierre-Marie Bochatay
Rue du Collège 13 - 1904 Vernayaz
Natel 079 757 74 66
E-Mail : pierre-marie@gmx.ch

Martigny

Justine Panchaud
Rue des Condémines 11 - 1926 Fully
Natel 079 949 83 80
E-Mail : justinepanchaud@hotmail.com

Entremont

Pierre Darbellay
Route de Podemainge 25 - 1937 Orsières
Natel 079 351 17 79
E-Mail : pierre.darb@gmail.com

Conthey

Anny Dayer
jusqu'en juin 2024
puis Daniel Roh
Av. de la Gare 8 - 1963 Vétroz
Natel 078 581 17 04
E-Mail : daniel.roh83@gmail.com

Hérens

Gaétan Bruchez
Rue des Farquet 47 - 1920 Martigny
Natel 079 265 61 93
E-Mail : gaetan11@yahoo.fr

Sion

Dorothée Nanchen
Chemin de Balavaud 17 - 1963 Vétroz
Natel 078 748 26 16
E-Mail : doro.n@gmx.ch

Sierre

Pascal Rey
Rue d'Itemmo 4 - 3690 Corin-de-la Crête
Natel : 079 859 06 50
E-Mail : rey_pascal@hotmail.com

Administratrice :

Anne-Marie Mesiano
jusqu'en août 2024
Chemin des Brises 22 - 1958 Uvrier
Natel 079 297 53 46
E-Mail : spval@bluewin.ch

Secrétaire, puis Administrateur, dès septembre 2024

Philippe Martin
Rue du Carillon 6 - 3960 Sierre
Natel 079 580 24 44
E-Mail : info@spval.ch

SP



Daniel Roh, représentant du district de Conthey au CC

Le Comité Cantonal

Le CC s'est réuni à douze reprises. Il a traité différentes thématiques, s'est positionné sur certains dossiers, a répondu à des consultations et a assuré le suivi des requêtes des districts ou des membres de la SPVal.

Pour le CC, la rentrée associative a enregistré le départ d'Anny Dayer qui a laissé sa place à Daniel Roh pour le district de Conthey. Valérie Gattlen et Inès Produit ont remplacé de manière active Dorothée Nanchen et Justine Panchaud pendant leur congé maternité.

Les échanges entre le CC et les Comités des districts constituent une charnière centrale pour garantir la proximité de la Société Pédagogique Valaisanne avec ses membres. Sur la base des informations transmises, la SPVal peut contacter le Service de l'enseignement afin de soutenir et accompagner les collègues qui rencontrent des situations difficiles.

Les préoccupations des enseignants, en lien avec la gestion de différents points liés aux champs du cahier des charges, mais aussi les différents paramètres de la gestion RH, représentent la majorité des demandes adressées au Président de la SPVal.

Les actions menées auprès des différents partenaires nécessitent plus ou moins de temps selon l'importance du dossier afin d'aboutir à une solution négociée et/ou acceptable.

Deux expressions peuvent illustrer le travail de la SPVal :

«Lorsque des éléments, des détails, même anodins, reviennent régulièrement dans une enquête, il faut toujours les retenir, parce qu'ils dissimulent à coup sûr une signification profonde.»

Jean-Christophe Grangé

«Deux choses participent de l'avenir : la détermination personnelle et le courage d'oser.»

Théophile Houssoudaho



Comité Cantonal de la SPVal

L'année scolaire et associative écoulée a été ponctuée par différents pics dans les activités et les relations avec les autorités scolaires. Les calendriers du DEF et du SE ont induit des moments de calmes relatifs et des regains d'activités.

La communication, l'information et la gestion

Onze bulletins d'information de la SPVal ont renseigné les membres (et certains partenaires par différentes voies de diffusion) de l'avancement des dossiers scolaires valaisans. Ils ont donné aux collègues une vue succincte sur les sujets pédagogiques, administratifs, de gestion RH ainsi que sur les faitières FMEP et SER. Des informations issues des communications du DEF-SE ont été transmises aux membres par transparence.

Les personnes de contact de chaque centre scolaire constituent des relais supplémentaires dans les écoles et les salles des maîtres. Pour les remercier de leur travail, le livre «*La princesse celte*» de Philippe Favre est venu prendre place dans leur bibliothèque personnelle.

Au début de chaque année scolaire, mais également tout au long de l'année, la liste d'environ 1'700 membres de la SPVal doit être actualisée. Depuis la rentrée d'août, le travail a été effectué par le nouvel

Administrateur, Philippe Martin, avec les conseils d'Anne-Marie Mesiano qui a pris la fonction de Collaboratrice spécialisée.

Pour une bonne gestion et une mise à jour des données internes, les différents changements doivent impérativement être annoncés à l'association. La SPVal adapte ses listes en modifiant :

- Les adresses et les noms
- Le degré d'enseignement
- Le nombre de périodes à l'état nominatif
- Les fonctions : ens. spécialisé, spécialiste AC&M, soutien, médiateur, ERVE, ...
- Les particularités : année sabbatique, congé maternité
- Les départs à la retraite

Les modifications sont portées à la connaissance des deux faitières FMEP et SER.

La liste des membres

Le tableau récapitulatif des membres permet de cibler la transmission des informations aux groupes d'enseignants concernés. Il permet également de coordonner la gestion des délégations et le versement des cotisations à la FMEP et au SER.

Une collaboration étroite et dans les délais fixés entre les personnes de contact, les Comités des districts et l'Administration de la SPVal est indispensable.

Les cotisations des membres donnent à la SPVal les moyens organisationnels pour poursuivre ses buts : suivre et traiter les dossiers, gérer les finances, participer aux séances et défendre les intérêts des élèves, des enseignants et de l'école valaisanne.

Les nouveaux enseignants sont contactés afin de les informer des avantages réservés aux membres de l'association. Ils doivent ensuite donner leur accord pour rejoindre la SPVal et de facto les faitières FMEP et SER. L'arrivée de nouveaux collègues a amené une augmentation significative des membres pendant l'année écoulée. La SPVal est un partenaire représentatif de la majorité des enseignants primaires du Valais romand. Elle peut donc revendiquer le fait d'être une interlocutrice privilégiée et incontournable du DEF-SE.

Les principaux dossiers

- L'organisation de la prochaine année scolaire (la gestion des desiderata, la composition des duos pédagogiques et la répartition des branches) est encore et toujours au centre de nombreuses demandes et des conseils sont apportés aux membres entre janvier et fin avril.
- L'accès et la gestion des différentes décharges, soit pour les collègues dès 58 ans, soit pour la maternité ou la parentalité, demandent des renseignements personnalisés.
- La publication des mises au concours sur le site de la SPVal donne aux collègues et aux étudiants de la HEP-VS une vue d'ensemble des postes disponibles. Ce service complète les informations officielles éditées sur «*bulletin-officiel.vs.ch*».
- La transmission des diplômes aux autorités scolaires, en plus de l'enregistrement dans ISM, est nécessaire pour bénéficier d'un changement de classe salariale.
- L'engagement d'étudiants de dernière année HEP-VS pour enseigner le lundi, le mercredi ou le vendredi a nécessité certains ajustements dans les écoles qui ont recouru à cette possibilité.
- La gestion des absences pour les enseignants en arrêt de travail partiel ou total a bénéficié de certains éclairages des juristes du Service administratif et des affaires juridiques de la formation.
- Les modifications de la comptabilisation des absences maladies ou accidents non professionnels ont induit de nombreuses questions personnelles.
- Les informations sur le décompte des semaines de remplacements et la communication des demi-semaines appliquées par le SE ont été portées à la connaissance des membres.
- La formation à *l'Education Numérique* est généralisée dans les Cycles 1-2-3 et nécessite un engagement conséquent des «F2 numériques».
- La mise au concours d'un poste d'inspecteur de la scolarité obligatoire a retenu l'attention du CC de la SPVal. Véronique Laterza a été nommée en remplacement d'Alexandre Hasler qui a fait valoir son droit à la retraite. Le SE a procédé à des changements dans les attributions des arrondissements.
- Le CC a pris connaissance des désignations d'Annelies Métrailler, Conseillère Pédagogique des Arr. 4-5, et de Nadia Haefliger-Chevrier, Enseignante Ressource des Arr. 1-2-3.
- La quasi-généralisation des ERVE dans les écoles a contribué à l'amélioration de la gestion des situations particulières par des aides supplémentaires. Elle induit également de nouvelles séances de coordination ou de formation.
- La gestion du secret de fonction des enseignants et le processus de demande de déliement pour les besoins de services externes ont été précisés. Une coordination avec la direction d'école et parfois avec le SE est nécessaire.
- Les échanges dans le GT sur l'évaluation ont porté sur les lignes directrices et le cadre de l'évaluation. Une demande pour l'annualisation des notes a été renouvelée par la SPVal et l'AVECO.
- Les modifications ISM induites par l'introduction d'une avenue unique en français ont été suivies avec attention par les collègues qui utilisent ou non les nouveaux MER. La SPVal a souligné la nécessité d'une verticalité de l'application des coefficients entre le primaire et le CO.
- La prévention liée aux usages numériques du courriel professionnel a fait l'objet de tests de phishing et de formations en ligne.
- Les modifications de l'ENT ont apporté des améliorations issues des relais transmis par les utilisateurs.
- Des améliorations dans les canaux de communication entre le SE, les directions et les enseignants ont été concrétisées à la suite de l'utilisation directe de l'adresse professionnelle *@edu.vs.ch* pour certaines transmissions.
- L'utilisation des *chartes numériques* pour les Cycles 1-2-3 ont été généralisées.
- La campagne de *Promotion Santé Valais* pour un «*usage responsable du numérique*» dans le cadre familial et scolaire a été réactivée.
- Des modifications dans la répartition des COBRA ont nécessité une réorganisation de la représentation de la SPVal afin de poursuivre les transmissions des informations issues du terrain ou d'obtenir des précisions sur certaines planifications.
- Le bilan de la formation *FOCUS* pour les enseignants spécialisés a été effectué.
- Les échanges liés à la révision de la formation *PIRACEF* se sont poursuivis.
- Les modifications dans la gestion des prestations des partenaires et des mandataires pour les moyens auxiliaires destinés aux élèves en scolarité intégrée présentant des troubles précoces de l'apprentissage ont été analysées.
- Les motions et les postulats des députés au Grand Conseil, liés à l'école obligatoire, ont nécessité des échanges d'informations ou des interventions auprès de certains élus.
- La promotion de la formation de base J&S «*sport de neige*» pour les enseignants a été faite.
- Les dispositifs de garde pour les enfants malades par la *Croix-Rouge* ont été reconduits.

- Le soutien d'*Étincelles de culture* pour les projets scolaires a été rappelé.
- Les formations pour la préparation à la prévoyance ainsi que pour le départ à la retraite ont rencontré un grand succès.
- Des informations et des invitations à participer à la *Semaine des Médias à l'École*, à la *Semaine Romande de la Lecture* et aux *Assises du SER* ont été transmises aux membres.
- La nouvelle édition du Tournoi des Enseignants Valaisans Francophones a été soutenue par la SPVal. Elle offre aux collègues des différents Cycles d'enseignement l'occasion de se rencontrer dans un cadre sportif et amical.
- La carte de membre qui donne accès à des rabais a été transmise.

Les relations avec le DEF et le SE

Lors de différents échanges et de quelques entrevues, le CC a interagi avec les responsables du DEF-SE pour aborder différents dossiers, relayer certaines problématiques et pour donner suite aux prises de position des dernières AD.

Plusieurs rencontres entre le Président de la SPVal, le Chef de département, le Chef de service et des cadres de l'Etat-Major ont eu lieu.

Lors de l'AD de la SPVal du 25 mai, M. Christophe Darbellay était le seul représentant du DEF-SE. Il est intervenu à la fin de l'assemblée pour présenter les dossiers importants de la future rentrée scolaire. Des délégués ont profité de sa présence à l'apéritif pour aborder certaines préoccupations.

Sur l'année écoulée, certains dossiers ont été travaillés à l'interne de la SPVal et/ou en partenariat avec les autorités scolaires :

- Etablissement des plans de scolarité 2025 à 2029
- Modifications apportées à la grille horaire pour la rentrée 2024-2025 avec l'introduction de l'Éducation Numérique et des Capacités Transversales
- Coordination du calendrier pour les FCE obligatoires
- Bilan des *jours joker*
- Ajustement des informations RH dans la brochure de l'Etat employeur pour l'enseignement

- Suivi des nouvelles dispositions légales pour le personnel enseignant
- Analyse des situations de collègues dans une situation professionnelle ou personnelle particulière
- Possibilités organisationnelles liées au passage du plein temps de 32 à 30 périodes
- Attributions des périodes de soutien, d'enseignement spécialisé et des postes d'ERVE
- Actualisation du 2^{ème} questionnaire du DEF-SE pour la satisfaction des enseignants
- Mise à disposition des fiches de salaire numériques dans le portail administratif de l'ENT
- Publication des Directives relatives aux comportements à adopter et mesures à prendre en cas de menaces, intrusions et agressions du type AMOK à l'école
- Révision du Concept cantonal des langues de 2006 et publication d'une édition 2024
- Modification des durées à disposition des élèves pour les examens cantonaux
- Conditions et ressources pour le soutien allophone en lien avec les différentes origines des élèves migrants
- Création d'une Commission permanente chargée des apprentissages fondamentaux au Cycle 1

La revalorisation de la profession

Les modifications visant à revaloriser la profession enseignante sont entrées en fonction de manière échelonnée sur l'année. Les améliorations ont été validées par le Grand Conseil qui a modifié l'OTOSO.

Elles concernent notamment :

- les formations continues
- le doublement de l'indemnité du titulaire
- la baisse du plein temps à 30 périodes au primaire
- le renforcement des directions

Les consultations de l'année

La SPVal a été sollicitée par le DEF, le SE, la HEP-VS, la FMPEP et le SER pour différents projets mis en consultation par l'Etat du Valais ou par la CIIP-CDIP concernant les domaines suivants :

TOURNOI DES ENSEIGNANTS



13

- La modification de l'ordonnance sur la rémunération des remplaçants
- La baisse du temps plein de 32 à 30 périodes
- La redéfinition des éléments compris dans les champs du cahier des charges des enseignants
- Les lignes directrices et le cadre de l'évaluation
- Les modifications liées à la création de l'OIPG par l'Etat du Valais
- Le concept cantonal des langues

Les groupes de travail et de pilotage ou les commissions cantonales

La SPVal est active dans les organes suivants :

- Education Numérique
- Evaluation
- Développement ENT - ISM et communication Ecole-Parents
- Revalorisation de la profession
- Commission stratégique pour la pédagogie spécialisée
- Information des remplaçants sans formation pédagogique

Par l'intermédiaire de son Président et des membres du Comité Cantonal, la SPVal s'organise afin de participer aux groupes de travail dans les divers domaines. L'avancée et les décisions finales dans les différents dossiers sont liées au calendrier du SE et du DEF.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

14

Présidente de l'AD 2024 :

Anne-Laure Coupy

Auteur du rapport :

Anne-Laure Coupy

Assemblée des Délégués ordinaire du 25 mai 2024 à Sion

C'est avec un immense plaisir que j'ai accueilli mes collègues au Lycée-Colège des Creusets à Sion pour une assemblée uniquement syndicale, sans invités.

Après une partie administrative qui concernait les nominations statutaires, les comptes et le budget, Olivier Solioz a présenté le rapport d'activité de l'association ainsi que les messages du SER, de la FMEP et de la CPVAL.

Les délégués ont ensuite débattu des deux textes de résolutions du jour :

- Celle du District de Martigny « *Moyens pour créer un climat de classe propice aux apprentissages* » a été acceptée à l'unanimité moins une abstention. Elle a été transmise et présentée au DEF-SE.
- Celle du District d'Entremont « *Consultation des partenaires* » a été discutée. Plusieurs modifications ou adaptations ont été apportées. Cependant, cette résolution a été finalement refusée à une large majorité lors du vote final.

La partie officielle de l'AD terminée, les délégués ont accueilli M. Sébastien Gattlen, Conseiller municipal sédunois en charge de l'éducation. Il a présenté la commune en quelques

chiffres et a abordé les prochains défis à relever dans le domaine scolaire sédunois.

Puis, M. Christophe Darbellay, Chef du DEF, s'est adressé à l'assemblée. Après être revenu sur les difficultés rencontrées lors de l'AD 2023, il a relevé la volonté commune du DEF et de la SPVal de poursuivre le travail en partenariat pour le bien de l'école valaisanne. Il a ensuite présenté l'avancement de la gestion des dossiers actuels ainsi que ceux qui concerneront la future rentrée scolaire.

Grâce à l'aide de toutes celles et ceux qui se reconnaîtront ici, j'ai présidé cette AD avec beaucoup de plaisir.



Délégués de la SPVal pendant le vote d'une résolution

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique

Présidence : Gaéтан Bruchez
Représentant du CC

Membres : Jessica Thomas, Monthey
Poste vacant, St-Maurice
Suzanne Fink-Canossa, Martigny
Poste vacant, Entremont
Poste vacant, Conthey
Audrey Théoduloz, Hérens
Valérie Gattlen, Sion
Marielle Savioz, Sierre

Auteur du rapport :
Gaéтан Bruchez

En 2024, la Commission Pédagogique s'est réunie à trois reprises et a également travaillé par Teams. Elle a traité le mandat attribué par la SPVal :

- Répertoire les bonnes pratiques et les améliorations possibles en lien avec l'utilisation de l'ENT, du Portail CIIP (PER-MER) et des autres plateformes
- Analyser les implications de l'introduction de l'Education Numérique dans les degrés primaires
- Contribuer à la diffusion de la nouvelle version du Code de déontologie du SER

La Commission Pédagogique a exécuté les deux premiers points en

établissant un sondage soumis aux collègues des différents centres. Les résultats ont été transmis au Président de la SPVal afin de les utiliser lors des séances des groupes de travail et des différentes commissions.

Pour la dernière tâche consistant à diffuser la nouvelle version du Code de déontologie du SER, la Commission Pédagogique a décidé de présenter ce document lors des AG des districts.

Commission des Intérêts Matériels

Présidence : Justine Panchaud
Représentante du CC jusqu'en mai 2024
puis Pierre Darbellay
Représentant du CC

Membres : *Poste vacant, Monthey*
Nina Borgeat, St Maurice
Tony Sabino, Martigny
Céline Gay, Entremont
Virginie Theytaz, Conthey
Lucie Rossier, Hérens
Jacques Lamon, Sion
Christelle Pitteloud, Sierre

Auteure du rapport :
Christelle Pitteloud

La CIM s'est réunie à trois reprises.

Durant le printemps, la Commission a transmis au CC les remarques des membres au sujet du projet relatif au nouveau cahier des charges des enseignants.

Pendant l'année, la CIM s'est aussi penchée sur les implications organisationnelles induites par le passage du temps plein de 32 à 30 périodes. Les documents et la FAQ du SE ont été analysés.

Durant l'automne, un sondage a été effectué afin de recueillir des retours significatifs. Les titulaires passant de 32 à 30 périodes ainsi que les intervenants en charge de ces deux périodes ont eu l'occasion de partager les options d'organisations retenues.

Ce sondage a servi à brosser un tableau de la situation actuelle. Il devrait permettre certains réglages ou une clarification de certaines questions latentes en vue des organisations 2025-2026.



COMMISSIONS NON PERMANENTES

16

Commission Cycle 2

Présidence :

Pierre-Marie Bochatay
Représentant du CC

Membres :

Alexandre Davet, Monthey
Anna Mastromauro, St-Maurice
Martine Vuissoz, Martigny
Jessica Meier, Entremont
Céline Dorsaz, Conthey
Aurore Moix, Hérens
Jacqueline Barmaz, Sion
Elisabeth Borgeat, Siere

Auteur du rapport :

Pierre-Marie Bochatay

La Commission Cycle 2 s'est réunie à Vernayaz le 25 mars. Lors de cette rencontre, elle a été consultée sur le projet du futur cahier des charges. Plus de 2h30 de discussions et de débats ont été nécessaires afin de rendre une expertise sur ce sujet délicat.

Elle a notamment discuté de la liberté pédagogique des enseignants qui pourrait être remise en question. En effet, plusieurs articles du projet en consultation faisaient référence aux méthodes d'enseignement et aux moyens didactiques à disposition.

La Commission a également relevé la problématique sous-jacente d'un point qui mentionne explicitement le fait de favoriser l'inclusion des élèves aux besoins éducatifs particuliers. Elle s'est interrogée sur les moyens et les aides nécessaires pour arriver à cet objectif.

D'autres points de ce projet ont été pris comme des extensions du document actuellement en vigueur et les signalements nécessaires ont été effectués. La Commission a donné son avis sur le tableau qui répartit et classe les nombreuses tâches des enseignants en deux catégories : *tâches diverses* et *tâches spéciales*. Le fruit

de ces intenses discussions a été porté à la connaissance du Président de la SPVal via un formulaire Forms.

Le Président de la Commission Cycle 2 remercie les membres qui ont réussi à partager un peu de leur précieux temps en débattant activement sur ce sujet très important pour l'avenir de la profession d'enseignant.

Commission Culturelle

Présidence :

Philippe Martin, Siere

Membres :

Véronique Bellon-Barraud, Monthey
Antoine Gauthier, St-Maurice
Justine Panchaud,
jusqu'en juin 2024,
puis poste vacant, Martigny
Dès août 2024,
Emilie Piatti, Entremont
Dès août 2024,
Stéphanie Delaloye-Coppey,
Conthey
Dès août 2024, Manon Rey, Hérens
Bénédicte Aymon, Sion
Anne-Marie Mesiano,
Représentante du CC

Auteurs du rapport

Anne-Marie Mesiano
Philippe Martin

Durant l'année 2024, la Commission Culturelle s'est réunie à trois reprises. Le samedi 27 janvier a eu lieu la sortie raquettes à Jeizinen. La neige était au rendez-vous, l'effort également. Les traces du loup, par contre, étaient quelque peu absentes. Le repas pris au sommet des pistes ainsi que la descente de nuit en luge ont ravi les 14 participants.

Le samedi 27 avril, une douzaine de personnes se sont rendues à St-Gingolph afin de découvrir la fabrica-

tion des *Perles du Lac* et de s'émerveiller devant la finesse de la nacre obtenue avec les écailles de poisson. Après cette intéressante découverte, le groupe a profité de visiter le *Musée des Barques du Léman*. La matinée s'est terminée par un excellent repas au bord du lac.

Le 28 septembre, 12 personnes se sont déplacées jusqu'à Mund dans le Haut-Valais. A cette occasion, elles ont pu admirer les anciennes maisons du village, visiter le musée du safran et déguster un excellent repas à base de l'épice-star locale.

Le traditionnel voyage d'automne a emmené 38 personnes au Pays basque espagnol du 17 au 24 octobre. Lors de ce séjour, il a été possible d'admirer l'imposante cathédrale de Burgos abritant le tombeau du Cid et de sa femme Chimène ainsi que la magnifique cathédrale gothique de León surnommée la *Chapelle Sixtine de l'art roman* avec ses superbes fresques et ses splendides vitraux.



Sortie en raquettes à Jeizinen



Sur les escaliers du Château Royal de Santander au Pays basque

Les participants ont ensuite pu découvrir le Château Royal de Santander, la magnifique baie de San Sebastian ainsi que le Musée Guggenheim de Bilbao. Le groupe a aussi pu déguster les succulents mets de la région servis avec les vins de la Rioja.

Enfin, la Commission Culturelle a invité les enseignants-artistes à présenter leur travail lors d'une exposition qui aura lieu en 2025. Après de nombreuses recherches, un lieu d'exposition a enfin été trouvé. Il s'agit de *La Grange à Emile* à Martigny.

Commission AC&M

Présidence :

Olivier Solioz, *Représentant du CC*

Membres :

Raymonde Woeffray, Monthey

jusqu'en juin 2024

puis Camille Dupont

Poste vacant, St-Maurice

Maïa Décaillet, Martigny

Charlotte Niederhäuser, Entremont

Laure Millius,

jusqu'en juin 2024

puis poste vacant Conthey,

Emilie Angéloz, Hérens

Claudine Fellay, Sion

Manon Fourmanoir, Siere

Auteur du rapport :

Olivier Solioz

La Commission AC&M n'a pas été convoquée cette année. Les points liés aux AC&M ont été traités par l'intermédiaire de différents représentants de la SPVal.

Les échanges avec le SE ou dans les Commissions-GT-COBRA ont permis d'aborder les éléments suivants :

- les effectifs dans les groupes AC&M
- les attributions des cours AC&M à des généralistes à la place des spécialistes AC&M formés ou en formation
- la gestion des élèves suivis par une AVS ou un stagiaire
- les décharges pour les classes à deux degrés
- le matériel et les moyens d'enseignement
- le temps de travail et la classe salariale

Les deux périodes à attribuer avec le passage du plein temps de 32 à 30 périodes d'enseignement ont été confiées à des collègues spécialistes en charge des AC&M dans certaines écoles.

Pour les collègues généralistes, les personnes-ressources AC&M des écoles sont chargées d'apporter un soutien dans la mesure du temps attribué. L'animation pédagogique a mis à disposition des ressources diverses sur le *SharePoint* dédié.

La SPVal souligne que toutes les questions organisationnelles liées aux cours AC&M sont à aborder lors de la phase d'attribution des classes et, au plus tard, lors des réunions avec la direction d'école.

Commission des Praticiens Formateurs

Présidence : Alexandre Dayer, Monthey

Membres : Pauline Pillet, St-Maurice
Nicolas Carron, Martigny
Alexia Fornay, Entremont
Anny Dayer, Conthey
Barbara Blanc, Hérens
Anne-Laure Coupy, Sion
Marc-André Barras, Sierre
Martine Hilgert,
Représentante du CC

Auteur du rapport :
Alexandre Dayer

La Commission des Praticiens Formateurs a connu une année intéressante. Le Comité s'est réuni en février pour préparer les deux séances importantes avec des responsables de la HEP-VS.

La première s'est déroulée en mai à Fully, en présence de Caroline Rudaz, responsable de la formation de la HEP-VS.

La deuxième a eu lieu en novembre à St-Maurice avec Caroline Rudaz qui était accompagnée de Diane Ruchet, responsable des attributions, et de Fabrice Massy, responsable des stages.

Principaux points abordés au printemps :

- Présentation du nouveau projet concernant les stages 5 et 6 par Caroline Rudaz

Engagement par les directions d'une vingtaine d'étudiants, dès la rentrée 2024, afin qu'ils puissent mener de front une première expérience professionnelle et la suite du cursus de formation à la HEP-VS

- Discussion d'une autre alternative aux stages 5 et 6

Mise en place d'une phase test pour certains étudiants qui pourraient effectuer leurs deux derniers stages de manière filée sur toute l'année

- Présentation d'un nouveau modèle d'évaluation pour les étudiants
- Retour sur les questions des PF envoyées par mail

Thèmes traités en automne :

- Retour sur le projet concernant les stages 5 et 6

L'expérience satisfait la grande majorité des acteurs. Du côté des PF, l'accompagnement est intéressant, car il est régulier et il est basé sur un co-enseignement positif.

- Réflexion autour des avantages et des inconvénients d'une généralisation de ce système de stage

- Discussions autour des difficultés organisationnelles concernant l'attribution des stages et du manque de confiance induit auprès du Comité et des PF

La forte augmentation du nombre d'étudiants en première année, le manque de PF formés, la flexibilisation de la formation et les disponibilités des PF expliquent en partie les difficultés de la HEP-VS.

- Discussions autour de la formation continue des PF

Perspectives d'avenir :

Lors des prochaines réunions, l'analyse des nouveaux projets et le renforcement de la qualité de la formation dispensée seront à l'ordre du jour.

Commission Concordia – SPVal

Présidence : Grégoire Jirillo (SPVal)

Membres : Anne-Marie Mesiano (SPVal)
Philippe Martin (SPVal)

Auteurs du rapport :

Laurence Rudin
Anne-Marie Mesiano
Grégoire Jirillo

Les 16 et 17 avril 2024, Laurence Rudin, Cheffe d'agence pour le Valais Romand, a représenté CONCORDIA aux Assemblées générales des districts de Martigny et de Sion avec un stand et des flyers.

Elle a également participé à l'Assemblée des Délégués de la SPVal du 25 mai 2024 et s'est mise à disposition des personnes présentes afin de répondre à leurs questions.

Le 13 décembre 2024, la Commission Concordia-SPVal a rencontré Laurence Rudin et Géraldine Blanc, responsable régionale des ventes, dans les locaux de l'agence de Sion, afin de passer en revue les activités 2024 et d'arrêter de concert les éléments du contrat pour l'année 2025.



CONCORDIA

Notre partenaire, c'est :

- Un suivi efficace, à proximité de chez vous, grâce aux agences de Martigny et de Sion.
- Une planification pérenne et des réserves financières solides qui garantissent votre sécurité.
- Un partenaire de qualité pour votre prévoyance: **Avec l'assurance du pilier 3a CONVITA**, vous pouvez moduler votre prévoyance vieillesse en toute flexibilité, en fonction de votre situation actuelle. Quelle que soit la variante que vous choisissiez, vous pouvez réaliser des économies d'impôts (les primes que vous versez sont déductibles de votre revenu imposable).

Avec l'assurance de risque et d'épargne liée à des fonds de placement INVIVA, vous misez sur les rendements des marchés de capitaux, tout en protégeant vos proches pour le cas où il vous arriverait quelque chose.

L'assurance de capital risque DIMA vous offre des prestations en capital dans le cas d'une invalidité ou d'un décès, suite à une maladie ou à un accident.

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous sur la plateforme dédiée au partenariat :



Choisissez votre cadeau et demandez une offre sans engagement !



Section AESVal

RAPPORT D'ACTIVITE



Catherine Dayer
Françoise Bruchez
Stéphanie Morard
Annette Délétroz
Christine Venetz
Candy Dumas
Marina Crettex

Rencontres

11 séances de comité
1 assemblée générale
2 rencontres avec l'OES

1 rencontre avec la représentante ES Haut-Valais
1 rencontre avec les coordinateurs des CPS
1 rencontre avec l'association de psychomotricité
Participation à la journée sur la valorisation

4 rencontres avec l'OES pour STA
1 rencontre avec ICT-VS pour STA

Participation aux séances du CC de la SPVal

Réalizations

Site internet mis en ligne

Organisation du premier café rencontre

Modifications des statuts

Projet Père Noël : soutien d'un « camp nature » pour des élèves PA

Projet de l'année

STA: Simplification des Tâches Administratives

Plusieurs demandes ont été acceptées et seront mises en place dès que possible.

Prise de positions

Sur le cahier des charges des enseignants après consultation des membres AESVal

Projets en cours

Poursuivre les cafés rencontres

Etoffer le site internet

DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL

Commission des moyens d'enseignement

Présidence : Pierre Antille,
Collaborateur
scientifique au SE

Représentants SPVal :
Olivier Solioz
Nathalie Wiget

Auteur du rapport : Olivier Solioz

La Commission s'est réunie une fois durant cette année. Des éléments d'actualité ont été partagés par le Président avant ou après la séance.

En avril, le SE a transmis aux directions les informations nécessaires aux commandes des nouveaux moyens d'enseignement pour la rentrée 2024-2025. Il a également été fait mention de la durée d'utilisation des ouvrages transmissibles, de l'obligation de se procurer les supports non transmissibles ainsi que de la réserve d'ouvrages (maximum de +5% vis-à-vis du nombre d'élèves). Un point d'attention a également été mentionné sur la conservation et la transmission, sur deux ans, de certains «ouvrages élèves» liés à certaines disciplines.

Les informations ci-dessous se concentrent sur les degrés primaires.

Les introductions des nouveaux moyens d'enseignement ont été effectives en 2024-2025 :

- Pour le français : 3H et 6H
- Pour la musique *Allegro* : 3H-4H et 5H-6H
- Pour l'anglais *More* : 8H nouvelle édition
- Pour l'allemand *Der grüne Max* : 6H nouvelle édition
- Pour les Mathématiques : 7H filière bilingue
- Pour l'Education Numérique *DE>CO-DAGE* : 5H à 8H
- Pour les Capacités Transversales *Grandir en paix* : Cycle 1 et Cycle 2

- Pour l'enseignement du soutien allophone *Zig Zag* : tous les degrés

En août, le SE a donné des précisions pour les commandes de matériel complémentaire (*Kit Square CT* et robots *Thymio*) pour l'Education Numérique.

Pour le français, les ressources «enseignant·s – élèves – classes» ont été réalisées au niveau de la CIIP. Les retours des expériences transmises par les enseignants des classes, qui ont déjà utilisé ces moyens et la plateforme, ont contribué à améliorer certaines fonctionnalités. Les nombreux supports prédécoupés «classe ou élèves» engendrent des risques de pertes et nécessitent un système de rangement conséquent.

La CIM a effectué un travail d'inventaire qui sera utile pour la suite des développements. La SPVal recommande à ses membres de faire part de leurs observations lors des formations continues ou lors des visites de l'inspectorat.

En octobre, le SE a demandé aux directions de récupérer et de retourner à la CECAME la brochure des élèves de 8H *Valais Terre Chrétienne*. Des fiches thermocollées étaient à retirer. Les enseignants ont été contraints de délaisser les parties liées à l'Abbé Pierre en raison de l'actualité. Une brochure de remplacement en version numérique a été transmise.

Les différents travaux romands et les calendriers d'introductions, pilotés par la CIIP et adoptés par le SE, sont présentés à titre d'information.

Pour la SPVal, il est important de tenir compte de l'ensemble des implications induites par l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement :

- La formation continue (obligatoire ou librement choisie)

- La disponibilité des moyens avant la rentrée scolaire
- Le calendrier des commandes et de la livraison
- La gestion et la préparation des supports
- L'accès aux versions numériques
- Les modifications sur le programme, les planifications et la répartition entre les collègues
- La juxtaposition et le manque de coordination dans les échéanciers
- Les effets sur la grille horaire
- Les possibles implications sur l'évaluation

Pour les membres de la Commission, il est toujours important de faire le lien avec la portée des changements auprès des élèves, des enseignants, des directions et de la CECAME.

Commission de l'évaluation et des examens

Présidence : Sébastien Vassalli,
Collaborateur
scientifique au DEF

Représentant SPVal :
Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz

La Commission s'est réunie une fois durant cette année. Une séance prévue a été reportée. Les différents dossiers abordés sont regroupés en trois points.

Examens 2024 – Planification 2025

Le «questionnaire d'évaluation» des examens cantonaux 2024 destiné aux titulaires des classes de 4H, 8H et 11CO a été transmis. Cette année, une baisse du nombre d'enseignants intéressés à transmettre un retour sur les épreuves a été enregistrée.

Les résultats chiffrés des épreuves cantonales de juin ont été présentés.

Différents échanges ont eu lieu entre les représentants du SE, de l'inspecteur, des directions et des enseignants. Certains éléments ont engagé les discussions :

- La composition et la formation de l'équipe des rédacteurs des examens
- La gestion du temps à disposition pour tous les élèves
- La pondération des épreuves du français
- Les critères d'appréciation à disposition des enseignants pour certaines parties d'épreuves
- La qualité de la mise en page et des illustrations
- Les améliorations liées à la distribution

Pour les rédacteurs des examens cantonaux, un nouveau cahier des charges a été transmis. Différentes possibilités de décharges ou d'engagements sont possibles.

Le processus de gestion de l'ensemble du dossier a été simplifié. Les rôles ont été clarifiés entre le responsable des épreuves, les rédacteurs, l'animation pédagogique et les présidents des COBRA.

Le calendrier 2025 a été soumis aux observations des membres de la Commission. En tenant compte des différents paramètres, des retours et des avis, l'articulation des épreuves sur les différents jours de la semaine a été fixée. La validation finale est de la responsabilité du SE.

En décembre, le SE a transmis les informations correspondantes à un changement de pratique pour le temps de passation des épreuves cantonales 2025. La *durée prévue* est habituelle et est mentionnée sur les épreuves. Un *temps à disposition* (correspondant à un tiers en plus) est utilisable par tous les élèves de la classe, au bénéfice ou non de mesures de compensation des désavantages (MCDD).

Le même mois, le DEF a publié les différents calendriers concernant les **épreuves cantonales de juin 2026 et 2027**.

Dossiers divers

La SPVal a transmis ses observations liées aux retours des commissions

EXAMENS CANTONAUX : GESTION DU TEMPS !



internes. Le point lié au calcul de la moyenne du français (qui devrait correspondre en tout temps aux coefficients 75%-25%) préoccupe les enseignants. Une demande de modification pour un calcul automatique dans ISM a été faite. Elle a également été reportée dans les autres commissions liées à la L1 ou à *ISM*. La nécessité d'une verticalité des pratiques de pondération en 9CO pour le français a aussi été relevée, mais n'a pas encore été développée.

En attente

Deux dossiers sont encore en phase de réflexion: la gestion des élèves avec MCDD-ordinateur ainsi que les informations préalables à communiquer aux parents des élèves de 4H.

Groupe relais SPVal - HEP-VS

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Différents points liés aux interactions entre la SPVal et la HEP-VS sont développés dans ce rapport.

Liens avec la HEP-VS

En plus des liens institutionnels établis avec la Commission des PF, la SPVal est intégrée aux *Parties Prenantes* liées à la HEP-VS. Elle échange, selon les besoins et les dossiers d'actualité, avec la direction et les responsables de filières. Les formations continues et le catalogue des cours de la HEP-VS ont fait l'objet de retours d'expérience des enseignants.

Présentation SPVal

Le 27 février, la SPVal s'est présentée à 76 étudiants du 6^{ème} semestre. L'organisation, les buts et les engagements de la SPVal ont été détaillés. Les dossiers liés à la défense du métier d'enseignant et à l'amélioration des conditions pédagogiques, didactiques et matérielles pour l'enseignement ont été évoqués.

Les mises au concours annoncées pour le mois de mars ainsi que le processus de postulation ont retenu l'attention et suscité diverses questions chez les étudiants.

Les nombreux avantages pour les membres et le coût des cotisations à l'association professionnelle ont été

présentés. Une documentation récapitulative (SPVal, FMEP, SER), des exemplaires de la revue *Educateur* ainsi qu'un stylo SPVal ont été remis aux futurs enseignants.

Dates des rencontres

- Le 26 janvier, les présidents SPVal et SER ont rencontré le Directeur de la HEP-VS afin d'échanger sur différents dossiers valaisans et romands.
- Le 11 avril, la cérémonie de bilan et de clôture de la formation *FOCUS* s'est déroulée à St-Maurice.
- Le 15 mai, la journée des *Parties Prenantes* a réuni les partenaires externes de la HEP-VS et les corps constitués.
- Le 21 mai, le groupe consultatif PIRACEF s'est réuni pour échanger sur les possibilités d'évolution de la structure, des modules, des contenus et de l'accompagnement de la formation.
- Le 13 novembre, la remise des diplômes des formations de base s'est déroulée à la *Simplonhalle* de Brigue. Les étudiants diplômés ont eu l'occasion de fêter leur Bachelor. Les cérémonies pour les formations additionnelles ont été anticipées.

Communications

La newsletter mensuelle de la HEP-VS a permis aux destinataires de la SPVal de suivre les évolutions internes, les projets et les manifestations de l'institution de formation. Le renouvellement des collaborateurs est porté à la connaissance des partenaires.

Le rapport de la Commission des Praticiens Formateurs précise d'autres éléments liés à la formation continue des PF et aux examens de terrain.

Conseil paritaire de la formation continue

Présidence : Sandro Steiner,
Adjoint au SE

Représentant SPVal : Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Le 13 novembre, le Conseil de la formation continue s'est réuni pour sa

séance annuelle. Le SE, le Service des Hautes Ecoles (SHE), la HEP-VS, les associations d'enseignants et les directions des deux parties linguistiques du canton y sont représentés.

Un tour d'horizon des points principaux du rapport 2023-2024 de la formation continue des enseignants et des formations complémentaires est effectué. Les bilans chiffrés sont détaillés par les responsables de la HEP-VS et du SHE.

La différence entre les inscriptions des enseignants et la participation réelle aux FCE est très satisfaisante. Le nombre des formations liées à l'Education Numérique a fait augmenter de manière significative la part des cours en établissement. Les apports transmis par les partenaires permettent d'adapter, dans la mesure du possible, l'offre et les conditions des cours.

La HEP-VS mentionne que les retours des participants aux FCE contribuent au processus interne d'évaluation de la qualité et est pris en compte par les organes qui l'ont certifiée «trois étoiles EFQM».

Dans le calendrier des prochaines FCE, la HEP-VS relève que seuls les cours obligatoires seront proposés lors des semaines +1 et -1. Les associations d'enseignants ont présenté leurs retours sur la coordination difficile des calendriers cantonaux et ceux des directions.

Des CAS prioritaires sont favorisés par le DEF-SE-OES. Ils fixent avec le SHE le nombre de CAS financés auprès des instituts reconnus. La HEP-VS analyse les possibilités de transformer certaines formations (comme le CAS PF) qui sont régies par des crédits ECTS.

Suite au départ de trois intervenants, des modifications pour l'introduction à la profession des jeunes enseignants sont nécessaires.

Le SHE a modifié la directive et le règlement pour la subvention des formations individuelles. Il rappelle le processus pour le dépôt des demandes de subventions qui doit s'effectuer avant l'inscription. Une entrée

spécifique DFCIE dans le *portail administratif* de l'ENT est à consulter.

L'entier du rapport est disponible sur le site de la HEP-VS.



Commission Accueil-Formation-Intégration

Présidence : Gilles Carron,
Conseiller pédagogique
puis Annelies Métrailler,
Conseillère pédagogique

Représentant SPVal : Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz

Durant l'année écoulée, la Commission s'est réunie une fois. Des informations intermédiaires ont été transmises à la suite de l'annulation d'une séance. La Commission est en phase de transition. Gilles Carron a confié la présidence et la gestion des dossiers à Annelies Métrailler.

Les travaux qui résultent des discussions de la Commission sont relayés par Gilles Carron au SE, aux inspecteurs et, selon les opportunités, directement aux directions lors des séances d'arrondissement. Les enseignants en charge des périodes de soutien pour élèves allophones ont été réunis en début d'année pour une information obligatoire. Ils sont 39%

à assurer cette fonction comme nouvel engagement.

Les attributions de périodes en SNP représentent le 69% du total. Il serait important de travailler avec des regroupements d'école afin d'attribuer un pool de périodes en soutien permanent.

Les effectifs du soutien allophone ont augmenté d'environ 30 élèves depuis l'année dernière. Il est à noter que 14% sont des enfants suisses scolarisés dans l'autre partie linguistique du canton. Mireille Fournier gère le dossier des élèves en foyer ainsi que de ceux intégrés dans les classes des écoles de proximité. Elle est chargée de la coordination des projets intercantonaux.

La dotation horaire des deux *Enseignantes Ressources*, Géraldine Carron Darbellay et Céline Moret, a été augmentée afin de mieux correspondre à leur cahier des charges.

Différents projets sont travaillés dans le domaine du soutien allophone :

- L'enrichissement du *Kit du soutien allophone*
- Le recours aux services de traduction
- L'utilisation d'*Allomath* au CO
- La transition du CO vers un cursus de formation au Sec II
- L'analyse des moyens *FLE/FLS*
- Le développement de ressources ou de séquences
- Une brochure d'information préscolaire « *Bienvenue à l'école* » avec des traductions en plusieurs langues
- Un mur collaboratif « *La Digitale* » pour des ressources destinées aux enseignants de soutien

La grille d'évaluation du soutien est utilisée pour l'évaluation et est insérée dans le dossier d'évaluation de l'élève. La version traduite dans la langue des parents est conservée par ces derniers.

Conseil de rédaction de «Résonances»

Représentante SPVal :

Daphnée
Constantin Raposo

Auteure :

Daphnée Constantin
Raposo

Cette année, les membres du Conseil de rédaction ont joué d'abord à cache-cache, puis au jeu des contraires avec délectation. Ce n'était pas pour vous embrouiller, quoique ! C'est un casse-tête de conjuguer méthodologies, plan horaire et capacités transversales. Sans parler de ce qui, à l'insu des enseignants, se joue dans les cerveaux des apprenants, dans les relations, les émotions... Alors que tout resplendit sur les réseaux sociaux, il vaut parfois la peine d'observer le revers de la médaille avant de se lancer tête baissée dans une nouveauté. Car, il y en a forcément un. On le sait bien, en pédagogie, lorsque la théorie se heurte à la réalité, elle éclate en mille morceaux de ravissement parfois, de tourments aussi. Dans une classe, tout n'est pas rose, mais l'espoir est toujours permis. Quand on ne réussit pas, on apprend ou on prend un autre chemin...

Pour vous inciter à adapter votre point de vue, à étudier de multiples facettes, à choisir des perspectives hétéroclites, à découvrir une brillance nouvelle, nos thèmes de 2024 ont été :

- Les codes de l'école
- La face cachée du métier
- La pensée à l'école
- Les limites de l'école
- De la flemme à la flamme
- Droits et devoirs des élèves

- Echec ou réussite ? Quels ingrédients ?
- Agitation ou attention
- Des questions ou des réponses ?

Résonances vous offre des photographies de l'école actuelle hautes en couleurs prises sous différents angles, ainsi qu'un aperçu de la vie de nos élèves, une fois sortis de l'école obligatoire. Chaque mois, vous êtes invités à enfilez les lunettes de la curiosité pour aller décrocher le meilleur pour votre pratique. Jouer avec votre journal, c'est en sortir forcément gagnant !

Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Présidence : Régis Lorétan

Direction : Marc Bäuchle

Représentant SPVal :
Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz

L'Assemblée générale SDJ s'est tenue le 23 mai. Le bilan de l'année 2023 a été effectué et les comptes acceptés avec un rappel sur les tâches d'intérêt public assumées par SDJ.

Le nombre de prises en charge dans les cliniques SDJ a légèrement diminué à la suite du départ d'un orthodontiste. Les soins ont été assurés par des cabinets privés. Il est à relever qu'à la suite des contrôles scolaires, 66% des élèves valaisans reçoivent une mention « *n'a pas besoin de soin* » en 2023.

Le Directeur liste certaines augmentations rencontrées : les charges pour les bâtiments et les locaux, les coûts de l'électricité et du matériel, les frais pour les envois et les factures ainsi que le nombre de demandes de subventions. Les effets de l'abandon du monopole de SDJ en 2022 sont encore attendus. L'analyse des coûts de la prise en charge des jeunes montre qu'ils sont plus bas à l'interne de SDJ qu'auprès des cabinets privés.

Résonances
■ MENSUEL DE L'ECOLE VALAISANNE ■

SDJ relève quelques perspectives :

- Le forfait par élève pour le dépistage scolaire reviendra à CHF 8.-.
- La gestion et la transmission digitale des factures seront assurées à 98%.
- Le portail internet pour les communes facilitera les échanges administratifs.
- Le relèvement du plafond pour les traitements orthodontiques assurera une meilleure couverture financière.

Des réflexions sont menées pour améliorer le dépistage des élèves. Les contrôles dans les écoles montrent certaines limites. Les déplacements des classes dans les cabinets des dentistes sont plus adéquats et devraient être généralisés. Un projet d'aménagement d'un mini-bus est étudié pour les emplacements trop éloignés.

D'autres dossiers sont abordés en lien avec la responsabilité des structures d'accueil mais surtout des parents pour l'hygiène bucco-dentaire des jeunes.



Commission de branches

Informations sur les modifications apportées aux COBRA

En juin 2024, le SE a annoncé des modifications ciblant les Commissions de branches. Cette décision a été prise dans le cadre de la nomination de l'inspectrice Véronique Laterza pour remplacer Alexandre Hasler qui a fait valoir son droit à la retraite.

Le SE a donc redéfini les COBRA existantes et créé deux nouvelles commissions. Il a également réattribué les présidences et les vice-présidences aux membres de l'inspectorat.

COBRA «*ancienne répartition*» :

- Français
- Langue 2 et Langue 3
- Mathématiques, Sciences naturelles et Informatique

- Sciences humaines et sociales
- Arts et artisanat
- Corps et mouvement

COBRA «*nouvelle répartition*» :

- Français
- Langue 2 et Langue 3
- Mathématiques et Sciences naturelles
- Sciences humaines et sociales
- Arts
- Education physique
- Education nutritionnelle
- Education Numérique

La SPVal a contacté ses représentants actifs dans les COBRA pour les informer des changements et la majorité d'entre eux ont décidé de poursuivre leur engagement. De nouvelles personnes ont été déléguées pour certains postes.

Les calendriers des séances des COBRA «*ancienne et nouvelle répartition*» ont été fixés, soit encore cette année, soit au début de l'année 2025. Il en découle que certains rapports seront à retrouver l'année prochaine.

FRANÇAIS

Présidence : Jean-Claude Aymon,
Inspecteur

Représentantes SPVal :
Elisabeth Borgeat
Erika Gaudin

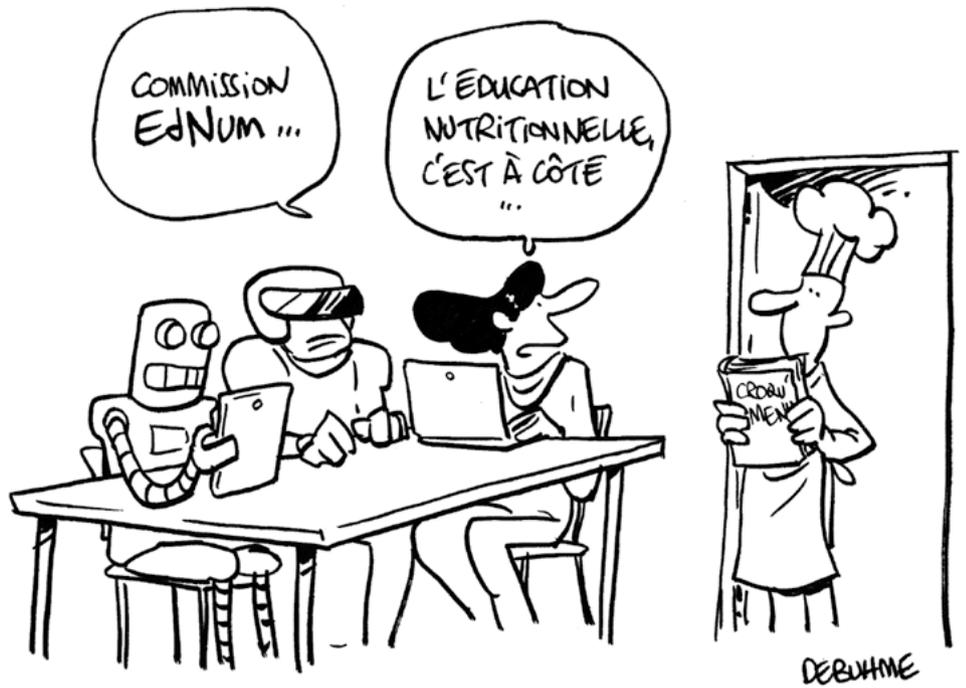
Auteure du rapport : Erika Gaudin

La Commission s'est réunie à deux reprises où la poursuite de l'introduction des MER L1 ainsi que l'application des MCDD ont particulièrement retenu son attention.

MER L1

L'introduction se poursuit.

Les ouvrages de 3H et 6H ont été introduits dans les classes en août 2024. Afin d'accompagner les enseignants dans leur planification, des aides ont été élaborées au niveau romand. Le SharePoint de l'animation est régulièrement mis à jour et les enseignants sont encouragés à le consulter. Des classes de 4H et 7H testent actuellement les nouveaux moyens qui seront



introduits durant l'année scolaire 2025-2026. L'introduction dans les classes primaires s'achèvera par la 8H durant l'année scolaire 2026-2027.

L'utilisation de ces nouveaux moyens demande davantage de flexibilité et de collaboration entre les enseignants en situation de co-enseignement. Une information sur le coefficient du fonctionnement de la langue (max. 25%) a été présentée aux enseignants.

Le projet éditorial des MER 9CO-11CO a été accepté par la CIIP et les travaux de rédaction ont débuté en vue de leur introduction en 9CO en 2027-2028. Pour l'instant, le calcul des pourcentages de notes de 25%-75% n'est pas appliqué au CO, mais il est en réflexion d'ici à l'entrée en vigueur de ces MER. Six enseignants commenceront leur mandat de F2 dès la rentrée 2025-2026.

La SPVal souligne qu'une coordination verticale primaire, CO et Sec II est nécessaire pour la rentrée scolaire 2029-2030. Une utilisation cohérente des MER nécessite un certain équipement informatique. Etant donné que les communes ne disposent pas toutes des mêmes ressources, il faudra attendre quelques années pour que toutes les écoles soient bien outillées.

Les cours de formation continue sont organisés.

Diverses formations continues obligatoires ou non ont été organisées et les participants ont émis des retours satisfaisants. Elles pourraient se poursuivre avec la proposition de rencontres plus succinctes sur un seul après-midi, une seule soirée, par le biais de « cafés-rencontres », qui permettraient aux enseignants de choisir les sujets à aborder, ou par des formations en établissement.

Des capsules vidéo seront déposées sur le SharePoint afin de permettre aux enseignants qui changeraient de degré de se mettre à jour.

Au Cycle 2, une formation concernant l'enseignement de la conjugaison par les bases s'avère nécessaire, car il n'est pas systématiquement appliqué dans toutes les écoles.

Une formation pour les rédacteurs des épreuves cantonales, sous la responsabilité de Mathias Oggier de la HEP-VS, a démarré cet automne.

Afin d'anticiper l'introduction des MER L1 au CO, des cours sur l'enseignement explicite et sur la lecture intégrale sont proposés.

Qu'en est-il de la verticalité ?

Les MER L1 touchent tous les axes du PER. La verticalité entre les différents Cycles d'apprentissage y a été planifiée. Ils se suffisent donc à eux-mêmes. Les autres méthodes (par exemple *DIII* en 3H) parfois utilisées par les enseignants ne sont plus autorisées dans l'enseignement ordinaire.

Les réflexions se poursuivent afin de soigner les transitions et renforcer la verticalité entre les différents degrés des trois Cycles d'apprentissage ainsi qu'avec le Secondaire II. Une collaboration intercantonale est souhaitée au Cycle 3.

Afin d'aider à la compréhension, les déclinaisons cantonales pour les Cycles 1-2 ont été mises à jour et déposées dans le SharePoint.

MCDD

L'augmentation du nombre de mesures (jusqu'à 25% des élèves dans certains centres), la gestion des situations d'élèves à besoins particuliers ou encore le désengagement de l'AI dans le financement des moyens auxiliaires questionnent. Faut-il diriger la réflexion vers une réduction des mesures individuelles pour que cela demeure gérable ?

Il est à rappeler que les thérapeutes n'ont pas à dire ce que l'école doit appliquer ou non. En présence d'une attestation d'un trouble ou d'un handicap, le titulaire, accompagné de l'enseignant spécialisé, peut proposer un maximum de 3 ou 4 MCDD à la direction, à qui appartient la validation finale.

Ces mesures peuvent perdurer pour toute la scolarité primaire. Elles seront revues au début du CO ainsi qu'après la 9CO.

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES NATURELLES

Présidence : Pascal Knubel, *Inspecteur puis pour la nouvelle répartition* Christian Masserey, *Inspecteur*

Représentantes SPVal

Emilie Nunes

Aline Perraudin

La Commission n'a pas été convoquée durant l'année 2024.

LANGUE 2 ET LANGUE 3

Présidence : Thierry Evéquoq, *Inspecteur*

Représentants SPVal :

L2 : Jacques Lamon

L3 : Glenn Jacquier

Auteur du rapport : Glenn Jacquier

La Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année : le 16 janvier et le 12 décembre. Bien que le Président ait toujours animé les séances dans un souci de verticalité (primaire, secondaire I et II), ce rapport ne concerne que le primaire.

Les filières bilingues

Voici les principaux dossiers qui ont été travaillés :

- Travail de chaque filière sur des projets pratiques faisant suite aux formations théoriques
- Elaborations de projets internes à l'école (verticalité, dynamiser l'utilisation de l'allemand, projets orientés vers la mise en pratique et l'autonomie des élèves)
- Séquences d'enseignement bilingue Cycle 1 et Cycle 2 liées au projet VABENE

Elles sont accessibles sur le site de la CIIP et peuvent aussi être utilisées dans des classes non bilingues.

L'évaluation dans le cadre de l'approche actionnelle a été travaillée lors des séances.

Animation pédagogique

Les animateurs ont relevé deux dossiers :

- Éducation Numérique et langues étrangères
Des pistes se trouvent sur le SharePoint.
- Formation continue
Une réflexion est en cours pour maintenir le niveau B2 des enseignants.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présidence : Christian Masserey,
Inspecteur
puis Dominique Delaloye,
Inspectrice

Représentants SPVal :
Murielle Borsato
Pierre-Marie Bochatay

Auteur du rapport : Pierre-Marie Bochatay

Durant l'année 2024, les membres de la COBRA SHS se sont rencontrés à deux reprises. En septembre, le président, Christian Masserey, a passé le témoin à Dominique Delaloye. Il a par ailleurs tenu à être présent en première partie de séance afin de la présenter et de faire ses adieux avec toute la gentillesse qui le caractérise.

Lors de ces séances, plusieurs sujets importants pour l'enseignement aux Cycles 1 et 2 ont été abordés :

- ECR en 8H : Le complément valaisan « *Valais Terre Chrétienne : christianisme en dialogue ici et ailleurs* » en format numérique est dorénavant accessible aux enseignants. Les compléments valaisans vont être réédités afin d'actualiser les chiffres.
- SHS Cycle 1 : L'animatrice Corinne Michellod a rédigé un article dans *Didactica Historica* intitulé « *Sortons faire des SHS dans la nature* » afin de partager quelques bonnes pratiques à réaliser avec une classe du Cycle 1. L'animatrice, en lien avec la didacticienne de la HEP-VS, propose une grille d'observation de séquences afin d'aider les enseignants du Cycle 1 à évaluer en mettant en lumière les trois types de tâches (restitution, application, mobilisation). Ces exemples pour l'évaluation seront à disposition sur le SharePoint.
- SHS Cycle 1 : L'animatrice Corinne Michellod continue d'alimenter le concept du musée à l'école avec la création d'une troisième mallette concernant Lens (Fondation Opale).
- SHS Cycle 2 : L'animateur Alexandre Solliard continue d'alimenter la banque d'exercices d'évaluation en géographie et en histoire, proposant chaque fois

des exemples pour les trois types de tâches. Il est aussi partie prenante dans un projet porté par le Parc Régional du Trient. Une réflexion est aussi en cours concernant l'actualisation des chiffres dans les moyens de géographie.

- Les animateurs ont aussi expliqué leur implication dans la création de dossiers *clé en main* pour les enseignants de Ridde.

Le représentant de la SPVal du Cycle 2 a porté une demande de l'association à propos des cours de géographie et d'histoire, qui demandait de pouvoir dissocier ces deux matières lors du partage des cours entre enseignants (passage de 32 à 30 périodes). La Présidente de la COBRA et son Vice-président sont d'avis que le temps de changer les règles n'est pas venu. Les situations particulières sont gérées au cas par cas.

ARTS ET ARTISANAT

Présidence : Dominique Delaloye,
Inspectrice

Représentants SPVal :
Emmanuelle Beytrison
Julien Pralong

Auteurs du rapport : Emmanuelle Beytrison
Julien Pralong

La COBRA « Arts et artisanat » s'est réunie à deux reprises, une fois au printemps et une fois en automne.

AC&M/AV

Pour les Cycles 1 et 2, la possibilité d'utiliser la traduction d'un ouvrage suisse-alsacien produit par la HEP-BEJUNE comme moyen d'enseignement en Valais reste en cours d'évaluation.

Pour les Cycles 1 à 3, l'intégration du numérique dans les AV ainsi que dans les AC&M se poursuit, notamment à travers des séquences pédagogiques publiées sur le SharePoint. Certaines séquences, accessibles à tous, peuvent être mises en œuvre sans nécessiter d'ordinateurs pour les élèves, ce qui les rend adaptées à divers contextes scolaires.

Musique

La série 2 du Moyen *Allegro* a été introduite à la rentrée scolaire 2024-2025. Désormais, tous les degrés primaires utilisent ces ressources. La fin des formations obligatoires suivies par l'ensemble des enseignants de la 1H à la 8H a finalisé cette introduction. Le Moyen *Allegro* est donc désormais en place dans les Cycles 1 et 2. Des formations continues à *la carte* sont régulièrement proposées.

Cependant, l'introduction de ce dispositif au Cycle 3 reste une question en suspens. Plusieurs établissements scolaires ont déjà sollicité des interventions de l'animation pédagogique pour organiser des formations continues adaptées.

La plateforme *Allegro* nécessite encore des mises à jour, notamment l'ajout de remarques des rédacteurs et une meilleure mise en lien avec les objectifs du PER.

CORPS ET MOUVEMENT

Présidence : Alexandre Hasler,
Inspecteur
puis Thierry Évéquoz,
Inspecteur

Représentants SPVal :
Corinne Germanier
Olivier Solioz

Auteur du rapport : Olivier Solioz

La Commission s'est réunie une seule fois. Lors de cette séance, le Président a annoncé que la composition de cette COBRA allait être revue.

Education nutritionnelle et familiale

Les séquences du projet *UMAMI* (Cycles 1 et 2) ont été réalisées. La suite du travail consiste à cibler la communication et l'intégration dans les classes à travers les disciplines.

La *Semaine du goût* est l'occasion pour l'animation de partager sur le SharePoint des supports pour effectuer des activités avec les élèves. Les céréales ont été à l'honneur.

Différents dossiers sont avancés pour proposer aux enseignants des séquences intégrant l'Education

Numérique. Des propositions de FCE sont aussi intégrées au catalogue de la HEP-VS.

Des publications dans *Résonances* et sur le SharePoint de l'animation pédagogique sont mises à disposition.

Education physique

Diverses activités sont proposées aux écoles :

- Des leçons d'EP et des cours de patinage
- Un concept de Tchoukball
- La mise en place d'une course d'orientation
- Le réaménagement d'une cour d'école
- Les règles pour des jeux lors des créations

Les animateurs ont également concrétisé des projets liés au handicap ou à la gestion des élèves dispensés de sport. Les projets liés aux grands événements sportifs qui se dérouleront en Valais sont aussi en préparation :

- Euro foot féminin en 2025
- 1^{ère} journée cantonale du sport scolaire valaisan en 2025
- Championnat du monde de VTT en 2025
- Championnat du monde de ski en 2027
- Journée du sport scolaire suisse en 2028

Des ressources sont mises à disposition pour les différentes disciplines dans le SharePoint.

L'animateur pédagogique, Nicolas Galliano, va se consacrer au volet *Sport-Art-Formation* du CO de Grône. Il laisse sa place à Yannick Praz.

En fin de séance, Alexandre Hasler a annoncé son départ à la retraite qu'il compte occuper par des activités sportives.

En 2025, les activités liées aux dossiers de cette COBRA seront partagés entre la Commission Education Nutritionnelle et la Commission Education Physique.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Présidence : Pascal Knubel, Inspecteur

Représentantes SPVal :

Gaëtan Bruchez

Samuel Rion

Auteur du rapport : Samuel Rion

Durant cette année, la COBRA Education Numérique s'est formée pour répondre à l'introduction de l'Education Numérique comme nouvelle discipline dans le PER. Elle s'est réunie une fois.

Cette séance a permis aux différents représentants de faire connaissance tout en découvrant le travail déjà effectué en amont par le Groupe de pilotage.

Elle a également servi à fixer les priorités : introduction du *PER EdNum* et des moyens d'enseignement, banque d'items en lien avec les apprentissages visés et formations continues.

Formations

Les formations obligatoires se sont poursuivies avec le lancement des modules 2 pour le Cycle 2 ainsi que le démarrage de la formation au Cycle 1, avec le module 0 et les modules 1. A la rentrée d'août, les enseignants du Cycle 2 ont commencé à intégrer l'Education Numérique dans leur enseignement avec l'intégration d'une période à la grille horaire en 7H et en 8H.

Évaluation

Les modalités d'évaluation restent en attente de validation. Il apparaît clair qu'il n'est pas possible d'exiger l'atteinte de tous les objectifs dès la première année, car cette discipline est actuellement en période d'introduction.



DISTRICTS

District de Monthey

Présidence : Alexandre Davet

Auteur du rapport : Alexandre Davet

Le 12 mars, le Comité s'est réuni pour préparer son Assemblée générale ainsi que pour répondre à la consultation sur le cahier des charges des enseignants.

L'Assemblée générale a eu lieu le 25 avril dans la salle de la Gare à Monthey. Le Comité était heureux de retrouver plus d'une septantaine de collègues du district. La présence du Président de la ville de Monthey a été appréciée.

Le district est à la recherche de personnes motivées pour occuper différents postes à repourvoir dont celui de caissier.

District de St-Maurice

Présidence : Pierre-Marie Bochatay

Auteur du rapport : Pierre-Marie Bochatay

Durant cette année 2024, le Comité s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer l'AG ainsi que pour débattre du projet concernant le nouveau cahier des charges. Quelques collègues motivés se sont joints aux réflexions.

Lors de l'AG, qui a eu lieu à Evionnaz le 30 avril, le Président de l'Association du Personnel Enseignant du district de St-Maurice est revenu sur la consultation du cahier des charges. Les points négatifs relevés sont l'augmentation des tâches demandées aux enseignants ainsi que la diminution de la liberté pédagogique. Un point positif a aussi été mis en avant : la mise en valeur des petites tâches parfois « invisibles et chronophages » pour les enseignants.



Le Comité du district de Martigny

Le Président du district a aussi présenté la nouvelle situation de l'école de Vernayaz. Etant donné que cette dernière est désormais liée à la direction des écoles de Martigny, les enseignants de cette commune se posent la question de leur rattachement au district de St-Maurice.

Pour l'instant, ils préfèrent rester dans le district de St-Maurice, à taille humaine, mais se réservent le droit de réévaluer la situation dans le futur.

Le Comité continue à œuvrer pour le bien de l'association et reste à l'écoute de ses membres. Les courriels d'information sont autant de portes ouvertes au partage et à la discussion. Chaque membre du Comité reste à disposition pour des précisions. Cette manière de fonctionner perdurera aussi longtemps qu'elle répondra aux attentes des membres. Plusieurs enseignants ont partagé leurs doutes concernant les nouveaux moyens de français ainsi qu'un certain découragement face à des situations d'élèves toujours plus complexes et déconcertantes.

Enfin, cette année 2024 voit le départ de notre secrétaire, Laura Chambavay. Son départ est une perte pour notre Comité, car elle était l'âme et surtout l'organisatrice en cheffe qui pensait à tous les détails. Le Comité lui réitère ses remerciements pour ces belles années.

District de Martigny

Co-présidence : Justine Panchaud
Inès Produit

Auteurs du rapport : Justine Panchaud
Inès Produit

Lors de l'AG qui s'est tenue à Riddes, les personnes présentes ont décidé de soutenir les enseignants en votant une résolution intitulée : « *Moyens pour créer un climat de classe propice aux apprentissages* ». Cette résolution, présentée lors de l'AD de la SPVal, a été acceptée et transmise au SE. En participant à une des réunions de crise d'un centre scolaire du

district, les co-présidentes ont voulu marquer l'engagement du Comité auprès des collègues en difficulté.

Pour remercier chacun, Christelle Ferreira a concocté un après-midi riche en découvertes du côté de Leytron. Grâce à Leila Rossier, les fleurs et les plantes du coin n'ont plus de secret pour les membres. Cette présentation visuelle, olfactive et gustative a éveillé les sens et aiguisé les papilles pour le souper asiatique qui a suivi.

Différentes personnes ont été mises en lumière :

- Justine Panchaud est félicitée à l'occasion de la naissance de sa fille Camille.
- Bernard Chambovey est remercié pour son engagement sans faille à la représentation des écoles de Bovernier. Laurie Moret et Clotilde Milleville sont accueillies pour le remplacer.
- Pauline Perrion, qui a assumé pendant plusieurs années le secrétariat du Comité avec discrétion et brio, sera remplacée par Vidhya Philippon des écoles de Fully.

Les co-présidentes sont fières de représenter le district de Martigny et sont là pour vous soutenir.

Osez, exprimez-vous et contactez-nous si besoin.

District d'Entremont

Présidence : Camille Frossard

Auteure du rapport : Camille Frossard

Lors de l'AG à Bruson, les membres ont eu la chance de débattre sur les sujets contenus dans les textes de deux projets de résolutions.

La première résolution, qui n'a finalement pas abouti, concernait la prise en charge des élèves à besoins particuliers. Les débats autour de cette résolution ont démontré, qu'au sein d'un même district, les réalités sont parfois bien différentes. Alors qu'un fort besoin de soutien et un certain découragement pointaient du côté de Val de Bagnes, à Orsières, au

contraire, les enseignants se sentaient parfaitement accompagnés pour intégrer les enfants à besoins particuliers dans les classes. Cela montre toute la complexité de la mise en œuvre d'une école inclusive et des moyens qui y sont alloués.

La deuxième résolution a été acceptée par l'AG du district. Elle souhaitait renforcer la communication entre le terrain et le DEF. En effet, il est important de garder le lien avec les autorités scolaires et de mieux faire connaître les besoins des enseignants. La résolution n'a pas passé la rampe lors du vote des délégués de la SPVal, mais comme M. Christophe Darbellay a eu l'occasion d'adresser un message en fin d'AD, le but d'améliorer la communication entre le terrain et le DEF a été partiellement atteint.

De nouvelles membres ont rejoint le Comité afin d'œuvrer pour la défense de la profession. Bienvenue à elles !

District d'Hérens

Présidence : Gaétan Bruchez

Auteur du rapport : Gaétan Bruchez

Des nouvelles du district d'Hérens

L'Assemblée générale a eu lieu le 12 avril à Arbaz. La soirée festive, qui a réuni 42 collègues, s'est poursuivie par un apéritif et une raclonnette. Les jubilaires ainsi que les membres futures retraitées ont été fêtés : Cathy Dumas de Vex, Nicole Jollien d'Arbaz-Ayent et Myriam Dayer d'Hérérence.

Emilie Angeloz a été plébiscitée comme représentante du district à la Commission AC&M et Manon Rey s'est également mise à disposition pour la Commission Culturelle. Elles sont remerciées pour leur implication au sein du district d'Hérens.

L'engagement d'Anne Dayer comme adjointe à la direction de l'EPVH a été relevé.

Le maître des cimes

Dans l'éclat argenté des sommets immortels,
L'enseignant marche fier sous l'ombre des autels,
Où la montagne règne en un calme éclatant,
Guide et protecteur des savoirs palpitants.
Dans l'aube frissonnante où les pics se dévoilent,
Il forge des esprits comme on taille une étoile,
Élevant les enfants, tels des aiglons hardis,
Vers les cimes du jour, loin des sentiers ternis.
Son tableau, c'est le ciel ; ses craies, les nuages,
Ses leçons sont portées par le vent des rivages.
Il enseigne aux esprits la force et le respect,
Que la roche impose et que le cœur reflète.
Sous l'éclat des glaciers et les ombres des pins,
Il raconte aux enfants la nature et ses liens.
Chaque pierre, une page ; chaque arbre, un écrit,
Dans la grande forêt de ce livre infini.
Quand la neige recouvre les pentes et les toits,
Son savoir réchauffe les âmes dans la foi.
Il apprend la patience, à gravir sans faillir,
Et que tout grand sommet demande à bien grandir.
Ô maître des cimes, artisan de l'esprit,
Ton labeur s'enracine où l'altitude luit.
Tu gravis chaque jour la montagne du don,
Offrant à l'avenir l'éclat de ta passion.

IA : poème sur la beauté de l'enseignant vivant dans les montagnes

jusqu'à ce qu'un diagnostic, souvent tardif, intervienne.

L'école n'est, heureusement, pas qu'un concentré de difficultés et d'expériences négatives. Le même exercice a été effectué avec des points positifs.

Les échanges avec les collègues restent indéniablement la principale source de satisfaction et de positivité pour les enseignants du district. Ils sont là pour se soutenir mutuellement, pour partager des moments de joie, mais aussi pour se remonter le moral quand ça va mal.

Le passage à 30 périodes annoncé par le DEF ainsi que la revalorisation salariale et le renchérissement accordé en 2023 et 2024 ont aussi été mis en avant comme une chose positive.

District de Sion

Présidence : Sophie Possa

Auteur du rapport : Sophie Possa

Le Comité de district s'est réuni à cinq reprises durant l'année scolaire. Au cours de ces réunions, il a traité des affaires courantes liées au district ainsi que de l'organisation de l'Assemblée générale.

Cette année, des nouveautés ont été introduites pour renforcer la participation à l'AG : les convocations ont été remises en main propre par les personnes de contact dans les différents centres scolaires. Une feuille d'inscription à l'AG ainsi qu'une boîte aux lettres SPVal ont été déposées dans les salles des maîtres. Ces initiatives ont eu un impact positif sur le taux de participation. L'Assemblée générale s'est tenue le 23 avril dans le centre scolaire de Champsec à Sion.

Le Comité a également organisé la consultation du cahier des charges des enseignants. Il a ensuite procédé à son dépouillement et a transmis l'avis des enseignants du district au CC de la SPVal.

Enfin, il y a eu un événement marquant : le Comité a organisé l'Assemblée des Délégués de la SPVal du 25 mai 2024 au Lycée-Collège des Creusets à Sion.

Un grand merci à tous les membres du Comité pour leur investissement avec une mention spéciale à Nicole Morand, qui quitte le Comité après de nombreuses années, ainsi qu'à toutes les personnes qui consacrent leur temps précieux à la SPVal.

District de Sierre

Présidence : Pascal Rey

Auteur du rapport : Pascal Rey

Le 16 avril, l'Assemblée générale de l'Association du Personnel Enseignant du district de Sierre a réuni 73 collègues à Chippis, soit près du quart des membres de l'association. Lors de cette assemblée, il a été rappelé que : *«La pénibilité d'une classe se mesure à la somme des diverses mesures apportées aux élèves présentant des besoins particuliers bien plus qu'au nombre d'élèves qu'elle accueille.»*

Le Président du Comité de district a insisté sur la bienveillance que chacun doit porter à l'égard des collègues confrontés à des élèves aux profils éducatifs de plus en plus complexes. Ces enseignants relèvent les défis actuels d'une profession qui a fortement perdu en attractivité. Leur désarroi est d'autant plus grand que leur hiérarchie (chef de centre, membres de la direction, conseillers pédagogiques, inspecteur, ...) se dit impuissante à apporter des solutions rapides, concrètes et durables, car l'accord des parents concernés est indispensable avant toute mesure. Ceux-ci attendent souvent de l'école qu'elle pallie leurs propres difficultés éducatives et refusent parfois toute remise en question.

La diminution du nombre de périodes en classe, la déscolarisation partielle demandée parfois par les pédiatres eux-mêmes, les aides apportées par

les ERVE, les AVS et les enseignants spécialisés constituent un appui concret à la gestion d'individualités en souffrance.

Toutefois, ce panel de solutions innovantes et salutaires ne doit pas occulter la diminution de l'attention réservée aux autres élèves de la classe qui deviennent les victimes pédagogiques collatérales des élèves à besoins particuliers.

La péjoration des conditions de travail des enseignants se révèle dans le nombre de collègues qui choisissent une reconversion professionnelle ou qui se retrouvent en arrêt maladie.

Lors des réunions de parents, la responsabilisation et la collaboration des parents doivent être recherchées en particulier en ce qui concerne la gestion des divers écrans. Celle-ci n'est pas sans influence sur les comportements des élèves comme sur leurs capacités attentionnelles qui déclinent incontestablement depuis quelques années. Les actions conduites dans ce domaine par les pédiatres, les infirmières scolaires, les structures d'accueil et les associations de parents doivent être soutenues et valorisées. Une prise de conscience de la société permettrait d'atténuer les difficultés de sociabilisation, les retards de langage ainsi que certains comportements qui sont détectés en 1H, difficultés qui augmentent les années suivantes par les frustrations générées par les contraintes scolaires et les règles de comportement et de travail d'une classe.

Les interactions difficiles entre élèves qui tournent parfois au harcèlement scolaire sont renforcées par les réseaux sociaux qui réunissent une part croissante des élèves dès le Cycle 2. La plupart des plateformes concernées ont pourtant des seuils d'accessibilité fixés à 13 ans.

L'Association du Personnel Enseignant du district de Sierre souhaite être proactive et proposera, en 2025, l'installation de *«Bancs de l'Amitié»* dans tous les établissements de son district.

REMERCIEMENTS

Auteur : Olivier Solioz

Aux membres de la SPVal,
Je vous remercie pour votre engagement sans faille tout au long de cette année dans les écoles valaisannes.

**°La SPVal, c'est TOI,
c'est MOI, c'est NOUS!"**

Merci aux nombreux membres des commissions et des différentes délégations qui donnent de leur temps pour la SPVal. En plus des obligations familiales et des hobbies, les actions associatives et la défense professionnelle ne sont pas forcément prioritaires dans la liste «des choses à faire»!

Je salue toutes les petites mains qui œuvrent dans les écoles et les Comités des districts. Elles permettent un ancrage régional à la SPVal qui est ain-

si représentative et légitimée vis-à-vis du DEF et du SE.

Le travail de la SPVal se fait en complémentarité de celui des directions d'école, de l'inspectorat et des collaborateurs du DEF-SE. Il s'effectue selon les demandes des membres qui rencontrent des problématiques ou des difficultés administratives. L'activité associative peut alors prendre des teintes syndicales. La poursuite d'un partenariat entre les acteurs de l'école valaisanne permet de trouver des solutions pragmatiques aux dossiers individuels ou alors d'opter pour une voie intermédiaire sous la forme d'un consensus.

Dans les différents rapports qui précèdent, vous avez déjà pu lire que plusieurs membres ont passé le flambeau. Je tiens plus particulièrement

à saluer, **Laure Chambovay, Sarah Germanier, Pauline Perrion, Nicole Morand, Anne-Laure Coupy et Bernard Chambovey**. Votre district, vos commissions respectives et le CC de la SPVal vous remercient chaleureusement pour votre engagement. A vous, maintenant, de profiter du travail des personnes de contact et de vos remplaçants ou tout simplement d'une retraite bien méritée!

Au niveau des partenaires de la SPVal, nos remerciements vont aux responsables et aux collaboratrices et collaborateurs du DEF, du SE, de l'OES, de la CPVAL, de la FMPEP et du SER. Les membres des comités partenaires (associations des enseignants, des directions, des parents et des autres services de l'Etat) effectuent un travail essentiel dans cette fourmilière qu'est l'ECOLE VALAISANNE.

Merci!



Marc-André Barras

Ton engagement associatif dans différentes commissions de la SPVal et du SE est reconnu et salué. Dans le cadre de la Commission des Praticiens Formateurs, tu as représenté et défendu les intérêts des PF. Tu as contribué à faire évoluer l'accompagnement du cursus de formation des étudiants de la HEP-VS.

Ton investissement pour la SPVal se compte en dizaines d'années au service de ton district de Sierre et de tes collègues enseignants du Valais romand. Nous te souhaitons une bonne santé et nous espérons te rencontrer dans le cadre de manifestations musicales.

MERCI *Marc-André* !



Anny Dayer

Ton investissement comme Présidente et représentante du district de Conthey au CC de la SPVal a été effectif de 2015 à 2024. Tu as été lancée dans le bain à la suite de mon élection à la Présidence de la SPVal. Tu as rapidement pris tes marques et été efficace dans tes fonctions.

Ton engagement dans les différentes commissions et dans les représentations de la SPVal auprès des partenaires institutionnels a été marqué par une vision associative pour la défense des conditions-cadres nécessaires dès la 1H pour une école valaisanne de qualité.

Désormais, tu continues ton parcours d'enseignante et tu seras toujours présente pour défendre tes convictions associatives lors des assemblées de ton district.

Tous nos vœux pour tes engagements professionnels auprès des tout-petits !

MERCI Anny !



Philippe Martin

Ta deuxième année à la SPVal a été riche en expériences et en prise de responsabilités. Depuis le 1^{er} septembre 2024, tu es l'Administrateur de la SPVal. Ton cahier des charges et ton temps de travail ont été adaptés. Tu partages désormais ton activité à 50%-50% entre l'enseignement et l'administration de la SPVal. Les exigences liées à la gestion précise des multiples listes internes à la SPVal et celles qui coordonnent les interactions avec les districts et les faïtières FMEP et SER constituent la pierre angulaire de ton activité.

Les conseils d'Anne-Marie Mesiano ont constitué des aides lors des situations nouvelles. Tu as ainsi poursuivi et presque complété ta prise en main de ta fonction au sein de notre association.

Bonne continuation à toi, l'Administrateur de la SPVal !

MERCI Philippe !



Anne-Marie Mesiano

Tu es et restes, au fil des années, la mémoire de la SPVal au gré des nouvelles compositions du CC et des différentes présidences.

Ton année a été marquée par la poursuite de l'accompagnement et de la formation de Philippe Martin dans ses nouvelles responsabilités d'Administrateur. Tu lui as transmis tes connaissances, le souci du détail, l'exigence et la rigueur pour les choses bien faites. Au 1^{er} septembre 2024, tu as endossé ta nouvelle fonction de *Collaboratrice spécialisée*.

La Société Pédagogique Valaisanne te doit beaucoup. Ton engagement est précieux et reconnu !

MERCI Anne-Marie !

GLOSSAIRE

AC&M	Activités Créatrices et Manuelles
AD	Assemblée des Délégués
AESVal	Association de l'Enseignement Spécialisé du Valais
AG	Assemblée générale
AV	Arts visuels
AVECO	Association Valaisanne des Enseignants des Cycles d'Orientation
AVPES	Association Valaisanne des Professeurs de l'Enseignement Secondaire
AVS	Aide à la Vie Scolaire
CECAME	Centrale Cantonale des Moyens d'Enseignement
CC	Comité Cantonal
CDIP	Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique
CIIP	Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique
CIM	Commission des Intérêts Matériels
CO	Cycle d'orientation
COBRA	Commissions de branches
CoSER	Comité du Syndicat des Enseignant-es Romand-es
CP	Commission Pédagogique
CPO	Caisse de Pension Ouverte
CPF	Caisse de Pension Fermée
CPS	Centre Pédagogique Spécialisé
CPVAL	Caisse de Pension du personnel de l'Etat du Valais
DEF	Département de l'Economie et de la Formation
ECTS	European Credit Transfer and accumulation System
ENT	Environnement Numérique de Travail
ERVE	Enseignant Ressource pour le Vivre Ensemble
FCE	Formation Continue des Enseignant-es
FMEP	Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais
HEP-VS	Haute Ecole Pédagogique du Valais
HES-SO	Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale
ISM	Internet School Management
LCH	Dachverband der Lehrerinnen und Lehrer Schweiz
MER	Moyens d'Enseignement Romands
OES	Office de l'Enseignement spécialisé
PER	Plan d'Etudes Romand
PF	Praticien Formateur
PIRACEF	Programme Intercantonale Romand pour l'enseignement des Activités Créatrices et de l'Economie Familiale
RH	Ressources Humaines
SAEN	Syndicat Autonome des Enseignant-es Neuchâtelois-es
SE	Service de l'Enseignement
SER	Syndicat des Enseignant-es Romand-es
SHE	Service des Hautes Ecoles
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SPVal	Société Pédagogique Valaisanne
SSP	Syndicat des Services Publics

